

**DOSSIER
LES TRAVAUX
DE PRINTEMPS**

p.8

Vous souhaitez vendre ou acheter un bien !

Sébastien, Romain et Frédéric vous accompagneront.



CRINER
IMMOBILIER

Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ **04 37 20 20 55**

✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.crinier-immobilier.fr

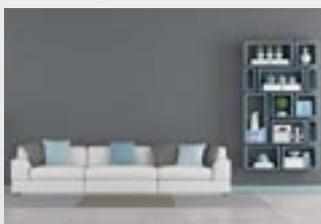
102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE



**Des agents
commerciaux**

(en Auvergne-Rhône-Alpes)



SOMMAIRE #03

p 4-5 Retour en images

p 7 Agenda des élus

p 8-14 Dossier

BUDGET PRIMITIF 2021

p15 C'est voté !

p17-27

La vie de la commune

• Scolarité • Environnement

• Santé • Solidarité •

Sécurité • Economie

locale • Travaux

p 28-33

La vie de nos associations

p 34-35

Pour infos

p36

Etat-civil

p37

Du côté de l'agglomération

p38

Tribunes

p39

Patrimoine

Mairie de Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès - CS 50004

38670 Chasse-sur-Rhône

Tél. 04 72 24 48 00

Fax 04 72 24 48 19

www.chasse-sur-rhone.fr

Ouverture au public :

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30

Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h et 14h-17h

Jeudi : 8h30 - 12h et 14h-17h30

Vendredi : 8h30 - 12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de

Chasse-sur-Rhône

Tirages : 3 000 exemplaires

Dépôt légal de parution

Directeur de la publication :

Christophe Bouvier

Rédaction : pôle communication /

Mathilde Rozier

Crédit photos : © Chasse sur rhone /

associations / freepick/Marlene Roll Arts

Conception/réalisation :

Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22

Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

CHANGER DE MODÈLE : LE PRINTEMPS À CHASSE !

Chères Chassères, chers Chassères,

Ca y est, c'est le printemps ! L'hiver fût rude sur le plan sanitaire, économique et social. Il nous a vu franchir la terrible barre des 95 000 morts du virus en France. J'ai forcément une pensée pour les Chassères décédés du COVID-19 et tous ceux qui ont perdu un proche durant cette période.

Mais après l'hiver, vient l'heure de la relance. La vaccination de tous les adultes volontaires annoncée pour la fin de l'été devrait nous permettre de nous projeter dans "l'après-Covid" malgré le durcissement des mesures sanitaires de ces dernières semaines. J'ai sollicité à ce titre le Préfet de l'Isère et l'agence régionale de santé pour l'ouverture d'un centre de vaccination dans notre commune.

C'est aussi l'heure d'enclencher définitivement **le changement de modèle** que nous impose l'urgence climatique et sociale. La relance de notre pays donne une formidable occasion d'allier économie, écologie et solidarité. Je souhaite que notre commune y prenne toute sa part.

C'est pourquoi, **nous avons adopté le budget primitif de la commune pour 2021 dès le mois de février.** Cette accélération nous a permis de débloquer, dès le début de l'année, les crédits d'investissements et d'avancer sur nos projets. La commande publique est évidemment un des leviers principaux de la relance économique et nos chantiers permettent de faire travailler **des entreprises locales et françaises qui ne craignent pas d'être délocalisées !**

C'est également par la commande publique que nous devons **adapter nos territoires au réchauffement climatique.** Notre projet d'agrandissement et de végétalisation de la cour d'école du Château en est le parfait exemple. Il permettra d'en finir avec l'îlot de chaleur que représente cette cour pour apporter de la fraîcheur dans le quartier.

Enfin, la commande publique est aussi **un instrument de relance sociale** grâce par exemple aux clauses d'insertion. Elles visent à employer des personnes en insertion sociale et professionnelle sur des chantiers, entre autres. Ainsi, les travaux de l'immeuble en construction face à la Mairie doivent assurer 1 000 heures de travail à des Chassères en recherche d'emploi. Ce n'est qu'un début, nous serons attentifs à ce que ce dispositif soit reconduit sur les chantiers à venir.

Vous le voyez, la puissance publique doit **nous relancer vers un nouveau modèle de société plus résilient, plus écologique, plus solidaire.**

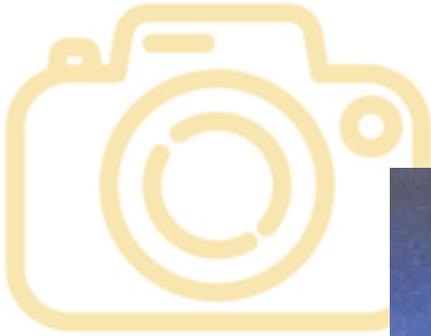
Retrouvez dans ce numéro toutes les actions que votre municipalité met en place pour se donner les moyens de ses ambitions.

Bonne lecture !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône
Vice-Président en charge des Finances de Vienne Condrieu Agglomération

RETOUR

EN IMAGES



Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

1. DÉNEIGEMENT DES ROUTES

par les agents du service technique, dans la nuit du vendredi 12 février



3. M'COM S'INSTALLE

sur le marché du jeudi matin, place Jules Ferry



2. INONDATION DU RHÔNE

au bassin nautique, vendredi 5 février



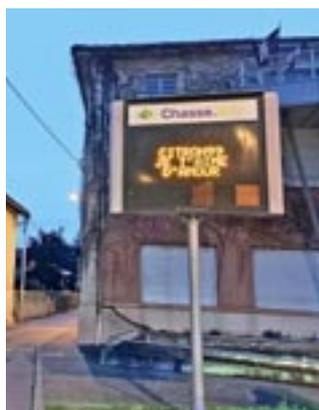
4. PRÉPARATION DES VŒUX

du maire à la population



5. SAINT-VALENTIN À CHASSE

dimanche 14 février



6. TRANSHUMANCES DES ANIMAUX

du parc du cimetière jusqu'au bassin nautique, mercredi 27 janvier



7. PRÉVENTION ROUTIÈRE

à l'école élémentaire Pierre Bouchard, animée par la police municipale



9. 1^{ère} OPÉRATION COLLECTE DE SAPIN

gros succès avec près de 300 sapins récupérés !



8. PROJET DE VÉGÉTALISATION

de la cour d'école maternelle du Château, participation des enfants



10. RÉUNION D'INFORMATION "clauses d'insertion"



HGC

HOFICRI GROUPE CRINER



Lotissements - Aménagements fonciers
Espaces de vie - Marchand de biens
Achats de terrains, maisons et immeubles



✉ contact@groupecriner.fr
102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

04 37 20 20 50

AGENDA

DES ÉLUS



1.

Réunion entre les élus, les services de la Ville, de l'agglomération et Alpes Isère Habitat au sujet des aménagements à venir dans le quartier des Barbières et du Château



2.

Rencontre en Mairie avec le sous-préfet de Vienne, Jean-Yves Chiaro pour évoquer le programme "Petites villes de demain" à Chasse



3.

Rencontre avec les syndicats de salariés de Géant au sujet des ouvertures sans agent de caisse



5.

Inauguration du bus des services publics

Rencontre avec l'association AuterVR pour défendre le projet de RER lyonnais en rive gauche et le retour des trains de voyageurs en rive droite





BUDGET PRIMITIF 2021 : LES TRAVAUX DE PRINTEMPS

UN BUDGET AMBITIEUX ADOPTÉ SANS EMPRUNT ET SANS HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION

Lors du conseil municipal du lundi 8 février 2021, les élus ont adopté le budget primitif de la commune pour 2021. Un budget anticipé qui a permis de débloquer les crédits d'investissement dans les jours qui ont suivi. Comme la majorité s'y était engagée, il s'effectue sans nouvel emprunt et sans hausse des taux d'imposition communaux.



Pour Carmelo BALSAMO,
adjoint en charge de
l'exécution budgétaire
« Nous avons un
programme ambitieux qui
nécessite de pouvoir investir

tôt dans l'année pour mener nos projets à bien. C'est pourquoi, nous avons adopté ce fonctionnement plus dynamique. Cela nous permet également de participer à notre échelle au plan de relance de l'économie en donnant du travail à nos entreprises. Ce budget primitif est ambitieux et équilibré, sans nouvel emprunt ni hausse des taux d'imposition communaux comme nous nous y étions engagés ! »

Cette année, la municipalité a souhaité adopter son un budget primitif dès le mois de février. Il était traditionnellement voté fin avril. Cette décision permet de se calquer sur le fonctionnement de plus grosses collectivités, notamment Vienne Condrieu Agglomération qui a voté le sien le 26 janvier 2021. Surtout, cela permet de débloquer plus rapidement les crédits d'investissement pour la commune afin qu'elle puisse participer à son échelle au plan de relance de notre économie.

Un budget supplémentaire sera voté en juin pour intégrer les résultats de l'année 2020 et débloquer de nouveaux crédits d'investissement pour finaliser les projets lancés.

Le budget primitif 2021 se répartit ainsi entre le budget de fonctionnement à 7 796 200 euros et le budget d'investissement à 1 335 300 euros pour un total de 9 131 500 euros. Si le budget général 2020 s'élevait à 11 960 000 euros, il faudra donc attendre le budget supplémentaire 2021 pour obtenir le budget général 2021 qui vous sera ainsi présenté dans le prochain numéro de votre magazine municipal.

FOCUS : L'AGRANDISSEMENT ET LA VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE DU CHÂTEAU

La cour de l'école maternelle du Château sera agrandie et végétalisée au cours de l'année 2021. Comme elle s'y était engagée durant la campagne, la municipalité a co-construit ce projet au cours d'une concertation innovante associant la communauté éducative, les parents d'élèves et les enfants eux-mêmes afin d'obtenir un projet au plus près des besoins de ses principaux usagers.

Plusieurs projets vont ainsi pouvoir être lancés dès ce début d'année notamment :

• Ecoles

- Agrandissement de la cour de l'école maternelle du Château
- Aménagement de jeux pour l'école des Georgelières
- Début des études pour l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard.
- Aménagement au restaurant municipal

• Plantation d'arbres

• Le plan de lutte contre les moustiques tigres.

• Le déploiement de la « fibre noire » (réseau de fibre optique interne à la commune, différent de la fibre pour les particuliers) qui permettra une gestion intelligente des équipements publics et notamment le déploiement des nouvelles caméras de vidéoprotection

• Aménagement du parking de la mairie

• Aménagement du bâtiment de l'ancienne Caisse d'épargne en Mairie annexe (Place de la Mairie)



La cour d'école aujourd'hui



En 1962, la cour d'école donnait directement sur le parc et était bien plus végétalisée.



La cour d'école en 1997, moins goudronnée et plus aménagée

Pourquoi réaménager la cour ?

Parfois, une photo vaut mieux qu'un grand discours. La cour actuelle est presque entièrement bitumée et sans ombre. La ville de Chasse-sur-Rhône a donc voulu poursuivre 3 principes :

DÉSIMPÉRMÉABILISER

en améliorant l'infiltration des eaux pluviales, lutter contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur notamment en période de canicule.

VÉGÉTALISER

en plantant de nouveaux arbres, en permettant d'avoir des surfaces végétales plus grandes et que le lien à la nature fasse partie du parcours pédagogique des enfants.

AGRANDIR

en prenant de l'espace sur le terrain de boules et les platanes au Sud de la cour actuelle.

Comment réaménager la cour ?

Tout d'abord avec l'avis des usagers, et cela fut le travail mené en janvier et février lors de la phase de diagnostic et de concertation. Les parents d'élèves ont ainsi reçu un questionnaire à la rentrée de janvier. Sur les 120 familles, 83 retours ont été faits, ce qui est considérable et montre l'intérêt des familles pour ce projet.

VOICI LES RÉSULTATS DE CE QUESTIONNAIRE :

- **62 %** pensent que le réaménagement de la cour au regard des enjeux climatiques est un enjeu très important ;
- **Plus de 78%** pensent que ce n'est pas grave de se faire un bobo à l'école et que la cour doit rester un lieu d'apprentissage ;
- **89%** sont plutôt enthousiastes à l'idée que leur enfant joue avec la terre ;

A la question de savoir que pourraient faire les enfants avec de l'eau dans une cour :

- **38%** répondent « Pour arroser par exemple un espace potager » ;
- **32%** répondent « Jouer avec si la météo le permet » ;
- **29%** répondent « Pour boire ou se laver les mains » ;

Ensuite, le 28 janvier dernier, les enfants ont été les acteurs du changement de leur cour d'école. Chaque classe a eu l'occasion de donner son avis à partir d'images, et de comprendre le besoin de végétaliser leur cour.



Les équipes pédagogiques et les services techniques de la mairie ont été aussi consultés pour avoir une vision globale des usages de la cour et de son entretien.

Dans un projet comme celui-ci, la réussite passe par une adhésion de l'ensemble des acteurs. Une végétalisation entraîne forcément un travail pédagogique pour que l'espace de cour devienne un espace d'apprentissage à part entière.

Il est ressorti qu'il faut penser la cour en différents espaces et pas uniquement un lieu où les enfants n'ont que la possibilité de courir sur du bitume comme c'est le cas actuellement.





JEUX TESTER LA PERMÉABILITÉ

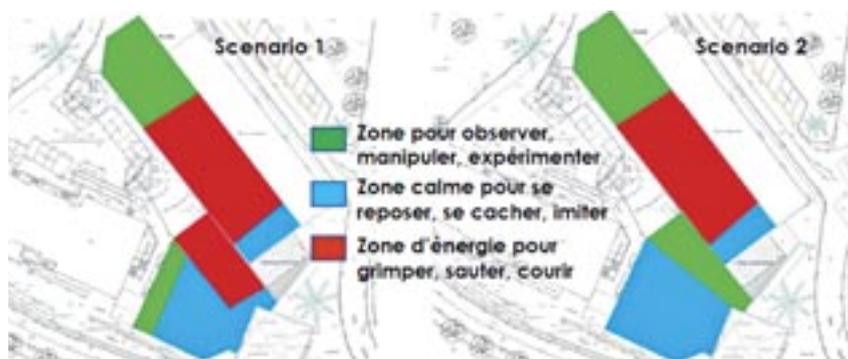
Réalise ou observe ces différentes expériences et note en-dessous de chacune si le matériau est perméable ou imperméable. Quel est le plus perméable ?



Les scénarii qui se dégagent suite à la concertation

À partir de tout ce travail, deux scénarii ont été présentés à l'architecte-paysagiste pour qu'il puisse travailler sur un plan. L'objectif est véritablement de prendre en compte les attentes des usagers en fonction des contraintes techniques et budgétaires.

Les travaux sont prévus pour débuter lors des vacances d'été et se poursuivront lors d'autres vacances scolaires par la suite. Lors du prochain numéro de votre magazine municipal, nous vous proposerons les esquisses du projet.



Les images qui font consensus chez les grands et les petits



Pour Cédric Déglise, adjoint à la transition écologique et la démocratie participative « il s'agit d'un projet important pour la commune qui coche toutes les cases de la transition écologique, de l'amélioration du cadre de vie et de travail des enfants mais aussi de la démocratie participative grâce à une concertation innovante de tous les usagers de la cour, en premier les enfants eux-mêmes »

Interview

VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE DU CHÂTEAU

A l'occasion de la concertation sur le projet de végétalisation de la cour d'école du Château, Audrey Rémy, professeure des moyens/grands, Véronique Martin, professeure des tout petits et petits ainsi que Cloé Combette De Souza, ATSEM, témoignent.

Comment avez-vous reçu le projet de végétalisation de la cour d'école ?

Audrey : J'ai été ravie parce que ça fait des années que je fais des projets de jardinage avec le centre social (événement Jardin Extraordinaire). Quand j'avais les CP à l'École Pierre Bouchard on y allait très régulièrement. Quand je suis arrivée en maternelle, j'avais à refaire un projet. A cause du Covid, nous n'avons pas pu le mener à bien. La terre de la cour n'est pas très riche, elle a été martelée depuis plusieurs années donc il n'y a pas grand-chose qui pousse [...] Quand on m'a parlé du projet de végétalisation, tout de suite on m'avait dit « au moins tu pourras faire ton potager avec tes élèves » et que le projet serait le moyen d'avoir quelque chose de plus concret qui sera pensé pour le jardinage, les fruits, les légumes, les fleurs. Les enfants seront ravis de mettre leurs mains dans la terre.

Quel est votre impression par rapport aux comportements des enfants dans la cour ?

Véronique : Ils font beaucoup de bêtises parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire. Il n'y a rien, aucun jeu et puis la moindre chute se transforme en blessure. Cependant, ils jouent, ce sont des enfants. Ils ne sont pas malheureux mais ils ne s'épanouissent pas comme ils pourraient s'épanouir.

Audrey : Quand on leur a parlé du projet d'une nouvelle cour, ils avaient plein d'idées : de ce qu'il fallait mettre dans la cour, de ce qu'ils avaient envie. Donc on s'est rendu compte qu'il y avait un manque de pouvoir faire autre chose que ce qu'on leur propose.

Pour le moment, ils se contentent de grimper aux petits murets, qui ne sont pas faits pour !

Cloé : Dès qu'ils voient un peu de terre, ils la grattent comme s'ils étaient à la recherche de découverte.

Les enfants sont-ils contents d'avoir leur récréation ou est-ce une routine de tous les jours ?

Véronique : C'est une routine de tous les jours dont ils ont besoin, c'est indispensable. Mais ils ne sont pas forcément détendus, ils ne déchargent pas forcément toute leur énergie, [...] Surtout en ce moment c'est très compliqué, ils n'ont qu'une petite zone. Ils ne peuvent pas aller partout, on ne peut pas sortir les vélos...

Les enfants sont-ils réceptifs aux questions de l'environnement ?

Cloé : Oui car c'est un thème de l'actualité, ils sont donc touchés personnellement.

Audrey : On essaye de trouver des manières de les intéresser. On parle par exemple des animaux avec la chanson

« La baleine bleue » en leur expliquant les paroles, mais aussi en abordant le sujet du plastique et des « masques bleus » pour coller avec l'actualité. Ils ont compris que le plastique n'était pas bon pour les poissons. Ils sont au courant de ces sujets et ça les touche beaucoup. Quand on leur explique la vie de la fourmière, ils sont très réceptifs. Ils font attention aux fleurs. Celui qui a planté sa fleur vient la voir et lui parle, en disant « Elle va bien ma fleur ? ». Ils sont donc très réceptifs ! (rire)

Avec la végétalisation de la cour, comptez-vous approfondir les thèmes d'étude autour de l'environnement ?

Véronique : On le fait déjà. Avant on avait droit aux subventions du conseil général et on faisait des sorties avec l'ENS, espaces naturels sauvegardés. Je continue à faire des choses comme le recyclage de papier dans ma classe. On fait aussi de la pâte à papier. Audrey aborde les êtres vivants avec les poissons de l'aquarium. La cour d'école nous donnera plus de matériels et plus de possibilités.

On a aussi fait un hôtel à insectes, c'est quelque chose qui perdurera et qui sera plus facile avec la nouvelle cour.

« Le projet serait le moyen d'avoir quelque chose de plus concret et qui sera pensé pour le jardinage, les fruits, les légumes, les fleurs. Les enfants seront ravis de mettre leurs mains dans la terre »

Audrey

De gauche à droite :

Audrey Rémy, professeure des moyens / grands, Cloé Combette De Souza, ATSEM, Véronique Martin, professeure des tout petits et petits



FOCUS : LE PLAN DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

Lors du conseil municipal du lundi 8 février, la municipalité a présenté son plan de lutte contre les moustiques tigres pour l'année 2021. Il comporte 4 axes : l'installation de bornes électroniques anti-moustique, des subventions pour l'achat de pièges par les particuliers, des pulvérisations de larvicides et une campagne de sensibilisation aux bons gestes.



Dès la fin de l'hiver, les moustiques tigres reviennent toujours plus nombreux en France. Chasse-sur-Rhône ne fait pas exception. Or, ces insectes représentent des nuisances importantes pour les habitants ainsi qu'un « risque sanitaire majeur » selon une commission d'enquête de l'Assemblée nationale.

C'est pourquoi, dès le mois de février 2021, la ville de Chasse-sur-Rhône a choisi de déployer un plan de lutte global et multiforme contre la prolifération des moustiques tigres. Il comporte 4 axes :

L'engagement de tous est nécessaire pour que ce plan soit un succès, notamment l'élimination des eaux stagnantes.

1 DES SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE PIÈGES PAR LES PARTICULIERS

Depuis le 20 février 2021, les habitants peuvent bénéficier d'aides financières pour l'achat de pièges anti-moustiques. La municipalité prend ainsi en charge 50 % du prix d'achat de ces pièges dans la limite de 30 euros par foyer.

Objectif : inciter les habitants à s'équiper en piège antimoustique.

La Mairie recommande l'achat de pièges type pondoirs car ils attirent les femelles qui viennent ainsi pondre dans le piège empêchant leur prolifération.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir un dossier de demande disponible sur le site de la ville ou directement à l'accueil de la Mairie et de le rendre complété en main propre en mairie. Ce dossier devra être accompagné d'un justificatif de domicile, d'une facture d'achat (**le ticket de caisse ne suffit pas**) et d'un RIB pour permettre le remboursement.

2 DES BORNES ÉLECTRONIQUES ANTI-MOUSTIQUES AUX ABORDS DES ÉCOLES

Afin de protéger en premier les enfants, 12 bornes électroniques anti-moustiques vont être installées autour de l'école maternelle et du centre social dans le quartier des Barbières, autour des écoles primaire et maternelle Pierre Bouchard et Georgelières, enfin autour de la salle Jean Marion. Il s'agit d'un premier déploiement, d'autres suivront sur plusieurs années.

3 L'INTERVENTION D'UNE SOCIÉTÉ DE DÉMOUSTICATION

Comme elle l'avait commandée cet été, la municipalité fera de nouveau appel à une société de démoüstication pour traiter directement et à plusieurs reprises certaines zones humides avec un larvicide (sans avoir recours à des produits toxiques pour l'homme).

4 UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX BONS GESTES

En partenariat avec l'Entente Interdépartemental de Démoüstication (EID), une campagne de sensibilisation aux bons gestes est organisée sur la commune. Vous trouverez d'ailleurs, joint à votre magazine municipal, un dépliant sur le sujet. Le rayon de nuisance d'un moustique n'excède généralement pas les 100 mètres autour de son lieu de naissance. Aussi, en plus des dispositifs antimoustiques, c'est tout le voisinage qui doit être vigilant et concerné afin notamment d'éliminer les eaux stagnantes qui favorisent la ponte des moustiques. Sans cette vigilance, toutes les actions entreprises seront rendues inefficaces. Au total, la municipalité va investir près de 50 000 euros en 2021 pour lutter contre ce nuisible.



Pour **Géraldine Sauvage, conseillère municipale déléguée à la Nature,**

« Aujourd'hui certains habitants ne peuvent même plus rester dehors à cause des moustiques. C'est un enjeu majeur pour le confort et la sécurité sanitaire des habitants. Plus on s'y prend tôt, plus notre stratégie sera efficace. C'est pourquoi, nous déployons ce plan dès le 20 février 2021. Depuis le début du mandat, nous avons souhaité nous engager fortement sur le sujet, c'est chose faite dès cette année avec une stratégie globale et multiforme qui doit nous permettre, grâce à la participation des habitants, d'améliorer le confort et la sécurité de tous. »

FOCUS : REPREDRE EN MAIN LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 15 mars 2021, les élus ont décidé d'adhérer à l'agence d'urbanisme de Lyon (UrbaLyon). Objectif : profiter du programme *Petites villes de demain* pour reprendre en main le développement urbain de la commune, mieux anticiper les besoins en équipements publics, en commerces, en services et adapter le territoire aux enjeux de la transition écologique.



Pour Aïcha GACEM, adjointe à l'urbanisme :

« Ces dernières années, la commune s'est développée de manière totalement anarchique et rien n'a été anticipé. La preuve avec les chantiers actuels du centre-bourg qui poussent en même temps sur des voiries et des réseaux qui ne sont pas adaptés à une telle densification. Nos écoles sont également toutes saturées. Grâce au travail que nous allons engager avec UrbaLyon, on va reprendre en main le développement de la commune. Il doit se poursuivre mais de manière maîtrisée et anticipée. On va notamment insister sur la qualité architecturale et paysagère pour développer la nature en ville, sur les mobilités, sur les petits commerces, les services, les équipements publics... Le développement de Chasse ne peut plus se faire au détriment de la qualité de vie de ses habitants. »

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon) est un important centre de ressources pour les collectivités. Elle accompagne ces dernières dans la mise en place de stratégies et de projets en matière d'aménagement du territoire et de développement urbain. Elle a par exemple travaillé avec la ville de Vienne dans le cadre de son programme *Action cœur de Ville*, « grand frère » du programme *Petites villes de demain*.

Ainsi, l'adhésion de Chasse-sur-Rhône à UrbaLyon s'inscrit dans la volonté municipale de reprendre en main le développement anarchique des dernières années sur la commune. L'objectif sera de mieux anticiper à l'avenir le développement de la commune pour éviter les problèmes de saturation que l'on connaît aujourd'hui dans nos écoles et sur nos voiries. C'est également l'objectif de la délibération prise lors du conseil municipal de février pour protéger le quartier du Champs du Roy (voir page 15 c'est voté).

Dans le cadre du programme *Petites villes de demain*, la municipalité travaillera donc avec l'agence à la réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'action qui donneront les orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir :

Maîtriser le développement de la commune ;



Anticiper les besoins en commerces, services et équipements publics ;

Proposer un parcours résidentiel complet pour tous les âges, toutes les bourses et tous les types de ménages ;



Développer une Ville
100 % piéton et
100 % cyclable ;

Améliorer la qualité architecturale et paysagère avec une place importante de la nature en ville ;



Mieux connecter les quartiers entre eux.

Deux focus particuliers seront demandés sur le centre-bourg et le quartier Barbières-Château.



C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



- **Budget primitif 2021 (voir page 8 à 9)**
- **Plan de lutte contre les moustiques (voir page 13)**
- **Chasse-sur-Rhône rejoint les voisins vigilants (voir page 24)**
- **Demande d'un moratoire sur les infrastructures de transport et opposition à la mise en sens unique du pont de Vernaison (voir page 19)**
- **Un Bus des services publics, tous les jeudis matin, Place des écoles (voir page 23)**
- **Demande de subvention pour l'agrandissement et la végétalisation de la cour de l'école maternelle du Château (voir pages 10 à 12).**
- **Convention avec la ligue de l'enseignement pour l'organisation des classes découvertes (sous réserve des conditions sanitaires).**
Objectif : que les enfants de CM2 dont les classes de neige reportées l'an passé et cet hiver puissent enfin partir en classe découverte et que les enfants de CP puissent à nouveau partir en septembre.
- **Le poste de l'intervenante en musique à l'école Pierre Bouchard a été pérennisé.**
- **Dénomination d'une nouvelle rue.** Un nouveau lotissement va voir le jour sur les hauteurs de Chasse-sur-Rhône près de la zone d'activité des Platières. Dans ce cadre, la Mairie a réalisé un sondage sur sa

page Facebook appelant les habitants à choisir le nom de la nouvelle rue du lotissement. Les rues du quartier dans lequel il va s'implanter rendent toutes hommage à des chanteurs. La municipalité a donc décidé de continuer en mettant à l'honneur le nom d'une artiste féminine (il n'y a que 3 rues portant un nom de femme à Chasse...).

4 propositions ont été soumises au vote des habitants :

- **Joséphine Baker (1906-1975) :** chanteuse et résistante française d'origine américaine. Première interprète métisse de music-hall à avoir joué à Paris. Héroïne de guerre. Militante des droits civiques aux États-Unis.

- **France Gall (1947-2018) :** chanteuse française engagée symbole de la jeunesse des sixties et du mouvement yéyé !

- **Nina Simone (1933-2003) :** pianiste, chanteuse, compositrice américaine. Militante des droits civiques aux États-Unis. Une des plus grandes chanteuses de jazz de l'histoire.

- **Maurane (1960-2018) :** Claudine Luypaerts de son vrai nom est une chanteuse, auteure-compositrice belge. "Voix d'or de la chanson francophone".

Plus de 400 votes ont été comptabilisés et c'est France Gall qui l'emporte avec plus de 33 % des suffrages.

- **Adhésion à l'agence d'urbanisme de Lyon (voir page 14)**
- **Protection du quartier du Champ du Roy.** Lors du conseil municipal de février, les élus ont adopté une délibération permettant à la municipalité de bloquer des projets qui seraient sources de nuisance dans le quartier du Champ du Roy. En effet, à cause du PLU adopté lors du précédent mandat, ce secteur mélange des zones résidentielles et des zones artisanales accolées.

Si les zones résidentielles sont déjà toutes construites, deux terrains classés en zone artisanale restent à construire. Ces terrains sont entièrement privés. Pour s'assurer qu'aucune activité nuisible aux riverains ne s'installe dans la zone, la municipalité a adopté une délibération qui lui permet de bloquer tout projet qui ne serait source de nuisances pour les habitants. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de reprendre en main sur le développement de la commune.

- **Un nouveau bus électrique pour les associations et les services municipaux.** Dans le cadre d'une convention avec l'entreprise VisioCom, la municipalité va obtenir un nouveau minibus électrique qui sera mis à la disposition des associations et des services de la Ville.

POINT PNEUS

Le spécialiste du pneu

NOUVEAUTÉ
ENTRETIEN DE
VOTRE VÉHICULE
RÉVISION
DISQUES
PLAQUETTES

GARAGE

VENTE et montage
de pneus neufs et occasions
de toutes marques

159 Chemin de La Garenne
38670 Chasse-sur-Rhône
f@pointpneu

04 78 07 05 92

SPIE CityNetworks,

partenaire de la performance des territoires



SPIE CityNetworks

Direction Opérationnelle
Infrastructures Sud-Est
6 rue de Provence
69 800 SAINT PRIEST
tél. 04 72 09 03 70



www.spie.com



SPIE

Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de **CHASSE-SUR-RHÔNE**

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**



MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :

06 25 23 65 66

studioparis@micro5.fr

R M **ROGER MARTIN AURA**
PROFESSION ENTREPRENEUR

254 Chemin des Platières
38670 **CHASSE-SUR-RHÔNE**
Tél. 04 78 73 07 46

R M
ROGER MARTIN
PROFESSION ENTREPRENEUR

- ▶ TERRASSEMENT
- ▶ ROUTES
- ▶ V.R.D
- ▶ CANALISATIONS
- ▶ FIBRE OPTIQUE et RÉSEAUX
- ▶ TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- ▶ BÂTIMENT
- ▶ DÉSAMIANTEGE et DÉMOLITION
- ▶ GÉNIE CIVIL
- ▶ VOIES FERRÉES
- ▶ CONSTRUCTION DE STATIONS-SERVICE
- ▶ UNITÉS INDUSTRIELLES
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ ÉNERGIE
- ▶ PROMOTION IMMOBILIÈRE
- ▶ DOMAINE VITICOLE

**Ensemble
construisons le Présent
et traçons l'Avenir.**

www.rogermartinsa.com

COMMUNE

LA VIE DE LA

SCOLARITÉ

Premières gravures pour les CP de l'école Pierre Bouchard !

Les élèves des classes de CP des institutrices Mme Tracol, Mme Brault, Mme Maudran et de l'instituteur M. Combaluzier ont pu s'initier à la gravure en creux. C'est une méthode différente de la gravure en relief puisque l'encre utilisée se dépose dans les creux de la plaque au lieu de se fixer sur les parties en relief. Les élèves se sont donc munis de plaques en polystyrène comme support de gravure ainsi que de leurs illustrations.

N'ayant pas accès à une presse professionnelle, l'impression s'est faite manuellement avec un encre au rouleau.



Mme Contreras, professeure d'art visuel, a pu accompagner chaque enfant dans leur réalisation.



Trois ouvertures de classe pour la rentrée 2021

L'inspection académique a informé la municipalité de l'ouverture de trois nouvelles classes dans les écoles chassères. Une classe de maternelle ouvrira à l'école du Château. Cela permettra d'abaisser la moyenne d'enfants par classe à 24 contre 28 actuellement. Une classe supplémentaire sera également créée à l'école Pierre Bouchard. Ces deux écoles étant déjà saturées, des bâtiments modulaires vont être rajoutés.

Enfin, à la suite d'un courrier adressé par M. le Maire à l'inspection académique, une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) va également ouvrir ses portes à Pierre Bouchard. Elle permettra une meilleure scolarisation des enfants en situation de handicap.



Pour Catherine Martin, adjointe à l'Education, « Des ouvertures de classe sont

toujours une bonne nouvelle. Elles vont permettre de diminuer le nombre d'enfants par classe et ainsi améliorer la qualité de l'enseignement. La classe ULIS va également favoriser le développement des enfants en situation de handicap. Une excellente nouvelle ! Mais ces ouvertures démontrent le manque d'anticipation dont nous héritons et rends l'agrandissement de Pierre Bouchard d'autant plus urgent. »

Quelques nouvelles de l'EPS à l'école...

Deux classes de l'école maternelle des Georgelières ont pu participer à une rencontre « jeux et manipulation » de balles. Cette expérience organisée par l'Usep et l'école était une première sur Chasse-sur-Rhône. Manipuler, lancer, recevoir, viser avec précision, se déplacer avec une balle, esquiver une balle, accepter l'autre, le rapport de force... La matinée a été riche en contenu.



Quant aux élémentaires, les protocoles sanitaires nous interdisant l'EPS en intérieur, il a fallu investir d'autres terrains de pratiques sportives. Le city stade a repris vie sur le temps scolaire, les chemins de randonnées Chassères ont vu revenir une horde de marcheurs motivés, la cour de l'école a trouvé une utilisation hors des récréations. De nouveaux véhicules à 8 roues sont même venus utiliser le parking sous le viaduc, les rollers ont fait fuir les voitures. Il est à noter, qu'un arrêté municipal a été pris pour nous permettre l'utilisation de ce parking. La pratique EPS n'a donc pas baissé en intensité et en motivation mais s'est adaptée au contexte sanitaire. La météo capricieuse nous a contraint à modifier certaines séances et a fait de nos élèves de petits journalistes sportifs pour le blog de epspierrebouchard.home.blog.



SCOLARITÉ

Qu'est ce qu'on mange de bon au restaurant scolaire ?

Depuis bientôt un an, l'équipe du restaurant scolaire Joseph Domeyne propose aux quelques 400 enfants qui mangent chaque jour à la cantine, des produits majoritairement bio et faits maison ! Elle devance ainsi la loi qui impose à toutes les cantines, dès 2022, de proposer 50 % de produits dits « durables de qualité » dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Le personnel du restaurant scolaire, composé de 10 agents, travaille quotidiennement pour proposer des plats frais et variés aux enfants. Romain Héroguelle, responsable de restauration et Virginie Connand, seconde de cuisine, s'engagent dans une démarche toujours plus

on va pouvoir proposer des yaourts qui n'ont pas le label bio mais qui sont du coin ! On évite le bio qui vient du bout du monde.”

Les circuits courts permettent également à la cantine de s'approvisionner en fruits et légumes de saison et donc éviter la consommation de produits cultivés sous serres, à plusieurs

Quand je passe mes commandes, je passe du temps à tout calculer pour éviter un maximum de perte. Je prends en compte les effectifs et les produits frais restants non consommés pour la préparation. On a un gros travail d'organisation pour permettre à près de 400 élèves d'âges différents de manger chaque jour à la cantine. » C'est aussi pour cela que la mairie a besoin de savoir au moins 3 jours à l'avance combien d'enfants mangeront à la cantine. Cela explique aussi que les menus peuvent parfois varier au dernier moment pour éviter au maximum de gâcher certains produits. Une fois réceptionnés, l'équipe privilégie la cuisson lente qui permet de garder tout le goût et tous les apports nutritionnels de la viande.

Progressivement les cuisiniers apportent un peu de nouveauté dans les menus en jouant sur les épices et les textures. Pour Virginie, “on veut faire découvrir d'autres saveurs aux enfants et développer leur palets [...] on doit participer à leur éducation alimentaire”.



respectueuse de l'environnement en recherchant avant tout le goût, en travaillant des produits de qualité et en sensibilisant les enfants à la diversité des aliments. “Nos produits bio sont livrés en frais et en brut. Nous les retravaillons directement en cuisine. Ce qui fait qu'on génère beaucoup d'épluchures que l'on valorise grâce aux composteurs installés par la Mairie et l'agglomération [...] c'est un plaisir pour nous de travailler du frais, de travailler des produits de qualité.” Il y a une volonté du gouvernement de faire de plus en plus de circuits courts et de produits régionaux, sachant que l'un ne va pas forcément avec l'autre. On vient de lancer une collaboration avec un fermier qui se situe dans le Pilat,

milliers de kilomètres.

La consommation de viande reste un enjeu important puisqu'elle doit être valorisée par sa qualité plutôt que sa quantité. Avec les labels de la filière *Bleu Blanc Cœur* ou encore *Viandes de France*, les enfants consomment des viandes des animaux dont la santé a été respectée, nourris par une diversité de céréales (lin, luzerne, févrole..) qui contribue en parallèle à l'enrichissement des sols.

“Notre fournisseur de volailles, nous propose des poulets qui sont élevés en plein air, toutes nos viandes sont fraîches sauf les steaks hachés car il y a des particularités au niveau des normes hygiéniques.”



Pour Catherine Martin, adjointe à l'Éducation,
« notre objectif est d'offrir un

maximum de plats maison préparés avec des produits locaux, de qualité et bio aux enfants. On est déjà au-dessus des obligations légales et on souhaite aller encore plus loin l'année prochaine.

On doit aussi encore améliorer notre organisation pour assurer que les menus soient corrects et affichés dans les temps pour les parents »

ENVIRONNEMENT



« Non ! Chasse-sur-Rhône ne sera pas sacrifiée pour le désengorgement de la Métropole de Lyon ! »

La Métropole de Lyon semble enterrer le projet d'un nouveau pont multimodal à Vernaison préférant rendre la circulation à sens unique, dans le sens est-ouest, sur le pont actuel dès ce printemps 2021.

Les communes environnantes sont vent debout contre cette hypothèse. Elle aurait pour conséquences de contraindre tous les véhicules de la rive gauche qui empruntent ce pont à traverser ceux de Givors ou de Pierre-Bénite. Ils viendraient ainsi rajouter une partie des 13 000 véhicules/jour qui empruntent chaque jour le pont de Vernaison au trafic déjà saturé du nœud autoroutier de Givors-Ternay-Chasse (95 000 véhicules/jours).

A ce total, il peut être ajouté la hausse du trafic inhérente à plusieurs autres projets qui concernent directement le territoire de Chasse-sur-Rhône :

- Le déclasserement de l'A6/A7 à Lyon et son report de trafic sur l'A46 qui doit conduire 20 000 véhicules/jours supplémentaires dans le nœud ;
- L'élargissement à deux fois trois voies de l'A46 sud (rocade est) ;
- Un autre projet de création d'un nouveau pont routier.

En conséquence, on constate que la circulation automobile sur le territoire, loin de se fluidifier, va exploser et rapidement dépasser les 110 000 véhicules/jour dans le nœud. Or, ce chiffre symbolique est un des arguments qui a justifié le déclasserement de

l'A6/A7 au cœur de Lyon. **On ne fait donc que déplacer le problème et les nuisances sur notre territoire.** Cela témoigne d'un mépris certain vis-à-vis des habitants.

Dans le même temps, les épisodes de pollution de l'air se multiplient, impliquant le déclenchement de la circulation différenciée sur le territoire. Cette pollution de l'air justifie la volonté du Président de la Métropole de Lyon de renforcer les contraintes de la zone à faible émission lyonnaise (ZFE). Actuellement, les véhicules professionnels les plus polluants n'ont plus le droit de circuler dans cette zone délimitée par le périphérique et comprenant Lyon, Villeurbanne et Caluire. Demain, ce sont l'ensemble des véhicules (professionnels et particuliers) qui seront concernés avec à l'horizon 2026, l'exclusion de tous les véhicules diesel ou possédant des vignettes Crit'Air 4,3 et 2. Les véhicules non-classés ou Crit'Air 5 seront exclus dès 2022.

Or, nombreux sont les Chassères et habitants des alentours qui travaillent quotidiennement ses entreprises, ses commerces, ses services publics. Ils n'auront a priori pas la chance de bénéficier de l'accompagnement promis par la Métropole à ses habitants pour renouveler leur véhicule.

« Je ne conteste ni l'urgence à agir, ni la légitimité à le faire. Le conseil municipal de Chasse-sur-Rhône a d'ailleurs déclaré l'état d'urgence climatique sur la commune,

conscient de cet impératif. Toutefois, pour que la transition écologique soit acceptée et effective, il faut qu'elle soit soutenable et équitable. » affirme M. le Maire avant d'alerter *« la circulation automobile risque de fortement augmenter sur le territoire apportant avec elle toutes ses nuisances. Les contraintes voire les interdictions de circulation vont en même temps se renforcer, sans proposer d'alternatives crédibles aux habitants. Nous savons que ce sont les citoyens les plus fragiles qui vont être les plus gravement impactés. Nous risquons littéralement d'assigner des gens à résidence sans possibilité de se déplacer. Sans possibilité de travailler. Les habitants de Chasse-sur-Rhône ne seront pas sacrifiés pour le désengorgement de l'agglomération lyonnaise. »*

C'est pourquoi, M. le Maire a demandé au Préfet d'organiser d'urgence un moratoire sur les projets d'infrastructures de transport du territoire. Des alternatives sont possibles en limitant l'augmentation de la circulation automobile, en développant massivement les alternatives à la voiture. Le projet de RER lyonnais semble à ce titre prioritaire.

« A défaut de solutions crédibles, l'on risque d'aggraver les inégalités territoriales ainsi que la fracture entre les centres-urbains et les espaces périphériques déjà exacerbée par le mouvement des Gilets jaunes. » affirme à nouveau M. le Maire.

ENVIRONNEMENT

Gestion différenciée : préserver la biodiversité

Chasse-sur-Rhône a adopté, en février 2021, un plan de gestion différenciée des espaces verts. Une nouvelle démarche en cohérence avec les actions de la municipalité pour préserver la biodiversité.

A Chasse, le développement de l'urbanisation et des activités humaines a impacté sévèrement les espaces naturels et leur liaison. Les espèces rencontrent des problèmes pour se déplacer et ne peuvent plus réaliser l'ensemble de leur cycle de vie et la nature en ville se fait trop rare. C'est pourquoi, agents, élus de la collectivité et professionnels de l'environnement se sont rencontrés afin d'établir un diagnostic des espaces naturels de la Ville entretenus par la mairie et d'envisager de les gérer de manière à mieux favoriser la biodiversité sur la commune.

Les sites proposés pour l'étude sont :

- le parc du bassin de joute avec son parking et l'aire de pique-nique ;
- Le bord de route à proximité du bassin de joute ;
- l'espace vert du rond point du 8 mai ;
- le complexe sportif et son parking.

LE CONTRAT VERT/BLEU DU PILAT

Ce projet s'inscrit dans un contrat piloté par le Parc naturel régional du Pilat et l'association France Nature Environnement. Il permet de mener des opérations pour préserver et restaurer les continuités écologiques ou corridors biologiques d'un territoire, c'est-à-dire s'assurer que les espaces naturels soient au maximum connectés entre eux pour permettre aux animaux et insectes de se déplacer, de se reproduire sur chacun d'eux, développant ainsi la biodiversité.



FOIRE AUX QUESTIONS

"C'est quoi, concrètement, la gestion différenciée ?"

C'est le bon entretien au bon moment en prenant en compte les caractéristiques de chaque espace. Au lieu de tondre systématiquement à ras certains espaces verts, on laisse la végétation se développer de manière maîtrisée pour permettre le développement de fleurs et d'insectes.

L'objectif est également de reconnecter les espaces verts entre eux, c'est ce qu'on appelle des "trames vertes" ou des "corridors écologiques" pour que les animaux puissent circuler plus librement et ainsi mieux se reproduire. Plus généralement, on bannit les pesticides et herbicides lors de l'entretien des espaces verts.

Ecologique et économique !

"Le fauchage tardif amène des mauvaises herbes dans mon champ !"

Il n'est pas recommandé d'appliquer un fauchage tardif en zone de cultures, car les bords de routes y sont souvent étroits et la

biodiversité n'y est pas favorisée, à cause des pratiques intensives (pesticides, engrais, ...). Et même si un fauchage tardif est appliqué en bord de champ, les espèces sauvages ont peu de chances de s'y développer car les pratiques culturales ne les favorisent pas.

"De l'herbe pousse devant ma fenêtre sur des dalles, ça fait pas propre !"

Tous les espaces publics sont bel et bien entretenus, mais certains le sont d'une façon différente, à laquelle nous ne sommes pas encore habitués. Les pratiques de gestion des espaces verts ont en effet évolué ces dernières années. Les gestionnaires se sont rendus compte de l'importance d'appliquer, à certains endroits, une gestion plus favorable à la nature (c'est ce que l'on appelle la gestion différenciée). Ces modes de gestion engendrent moins de bruits, moins de déchets verts, sont moins coûteux et surtout ils sont plus respectueux de l'environnement.

Il est donc dans notre intérêt d'appliquer ces pratiques de gestion là où c'est possible.



Bord de route, prévu en gestion différenciée

Le p'tit vocab vert

Corridor biologique : les corridors relient entre eux, les réservoirs de biodiversité, de grands espaces naturels dans lesquels vivent les espèces animales et végétales. Le corridor doit permettre aux espèces de se déplacer sans contraintes et constitue à lui seul, un espace de vie. Plusieurs milieux composent cet ensemble : les cours d'eau, les zones humides, les prairies et les milieux boisés.

La trame verte et bleue :

L'ensemble du réservoir de biodiversité et les corridors forment une continuité écologique appelée en France la « Trame verte et bleue ».

Pour qui et pourquoi le corridor est-il utile ?

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer afin de satisfaire leurs besoins et de garantir ainsi la survie et le développement de leurs populations. Chaque espèce circule dans son domaine vital. Le corridor leur permet de se déplacer soit quotidiennement soit lors des migrations saisonnières.

A cause de l'urbanisation, du développement des infrastructures, de l'intensification du trafic routier ferroviaire et aérien etc., les milieux naturels sont peu à peu fragmentés, ils disparaissent et de nouveaux points de conflits apparaissent. L'homme doit intervenir pour préserver les corridors biologiques existants et restaurer ceux qui ont été dégradés ou ont disparus.



Amélioration de la biodiversité - gestion différenciée au complexe sportif

Rond-point du 8 mai, prévu en gestion différenciée

POURQUOI ADOPTER LA GESTION DIFFÉRENCIÉE À CHASSE-SUR-RHÔNE ?



• Des coûts de gestion moins élevés

Grâce à la gestion différenciée, la collectivité réduit ses frais d'entretien de certains secteurs notamment en utilisant moins de produits phytosanitaires.



• Un cadre de vie agréable

Ilot de fraîcheur, observation de la biodiversité, paysage naturel... sont les avantages dont peuvent profiter les usagers lors de leurs balades.



• Préserver l'environnement

Pratiquer la gestion différenciée c'est avant tout agir pour la préservation de l'environnement et donc lutter contre les effets dévastateurs de l'imperméabilisation, le ruissellement des eaux et la disparition des différentes plantes, insectes et habitats. Une démarche qui permet de limiter les pollutions et de gérer les ressources naturelles en valorisant les déchets verts et en économisant de l'eau.



Pour
Géraldine
Sauvage,
conseillère

déléguée à la Nature,
« La gestion différenciée
c'est un entretien
intelligent des espaces
verts favorisant le
développement des
fleurs et des insectes.
Bon pour la biodiversité
et bon pour les finances
de la commune. »

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Démocratie participative s'installe dans notre commune !

Le conseil municipal a une volonté forte de construire notre ville non seulement POUR les Chassères, mais surtout AVEC les Chassères.

Avec la consultation en ligne, vous avez pu choisir le nom du magazine municipal et le nom de la future nouvelle rue du quartier de Soullins.

Avec le projet de végétalisation de la cour d'école du château, c'est une concertation importante qui a été menée avec les enfants, les enseignants, les parents d'élèves. Ce sont eux qui ont élaboré les grandes lignes du projet.

Désormais, il s'agit de mettre en place la démocratie chassère avec les conseils citoyens :

- **Le conseil municipal des enfants** verra le jour lors de la rentrée de septembre à l'école Pierre Bouchard.
- **Le conseil des sages** sera constitué de représentants de nos aînés (plus de 65 ans)
- Enfin, l'organe central, **le conseil participatif** devra être représentatif de la commune. Avec des citoyens volontaires, et des citoyens tirés au sort, de 16 à 65 ans. Il sera saisi des sujets centraux de la commune avec un fort accent sur la transition écologique et sociale.

Tous les détails seront présentés dans le magazine municipal du début de l'été.

Vous pouvez d'ores et déjà manifester votre intérêt si vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune, et connaître les modalités de participation.



Pour cela, écrivez à notre chargé de mission,

Etienne Prud'homme :

etienne.prudhomme@chasse-sur-rhone.fr

Vous pouvez aussi interpellier votre élu en charge du dossier,

Cédric Deglise :

cedric.deglise@chasse-sur-rhone.fr

SANTÉ

Bénéficiez de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la Commune !

La municipalité propose aux Chassères de bénéficier d'avantages tarifaires chez deux partenaires : AXA et ADREA. Ces avantages pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation, s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Depuis la mise en place des permanences, le 11 février 2021, près de trente personnes se sont présentées en Mairie pour obtenir des informations sur les contrats de mutuelle santé communale.

A la suite des permanences, les conseillères ont multiplié les rendez-vous en Mairie et à domicile.

Prochaines permanences prévues en Mairie :
les jeudis 15 avril, 20 mai, 17 juin

Contacts :
AXA France
Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70

ADREA Mutuelle
Tél. : 04 74 87 91 15



Pour Sandrine Renaud, adjointe à la Santé,
« Les permanences

que nous organisons rencontrent un beau succès. Beaucoup de personnes viennent bénéficier des tarifs de mutuelle avantageux. Aujourd'hui, l'accès aux soins en France est de plus en plus compliqué et cette offre correspond à un besoin fort des habitants. »



COVID-19

Campagne de vaccination nationale

Le 14 janvier dernier, Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône a adressé une lettre à destination du Préfet et de l'Agence régionale de Santé proposant la mise à disposition de la salle Jean Marion pour accueillir un centre de vaccination COVID-19.

Objectif : faciliter l'accès au vaccin notamment pour les plus fragiles. L'Etat a pour le moment décliné la proposition concernant la première phase de la vaccination. Il reconsidèrera cette possibilité dans le cadre des phases suivantes.

Dans l'attente, les élus ont appelé les près de 700 Chassères de plus de 75 ans pour identifier ceux qui avaient besoin d'être accompagnés dans la prise de rendez-vous ou le déplacement pour se faire vacciner.

Après plusieurs semaines très compliquées pour la prise de rendez-vous, les créneaux disponibles semblent augmenter. Les médecins généralistes de la commune reçoivent des doses au compte goutte pour vacciner leur patientèle dans un premier temps.

Les centres de vaccination à proximité :

- Hôpital de Vienne
- Hôpital de Givors
- Palais des sports de Gerland



Pour Christine Frechoso, conseillère déléguée aux Séniors

« nos aînés sont pour la plupart très bien entourés par leur famille qui les accompagnent pour se faire vacciner. C'est rassurant ! On essaie d'aider ceux qui en ont besoin. On est en lien avec l'hôpital de Vienne, on arrive parfois à accélérer la vaccination pour certains Chassères lorsqu'il reste des doses. »

SOLIDARITÉ

Intégrez la réserve civique de Chasse-sur-Rhône

Créée au mois de novembre dernier, la réserve civique a donné sa pleine mesure lors de l'installation du centre de dépistage cet hiver. Les bénévoles ont beaucoup donné à cette occasion. Ils ont aussi livré des repas à nos séniors. Les actions de solidarité ne manqueront pas dans les années à venir, la crise sanitaire nous le montre. La réserve est donc désormais ouverte à toutes et à tous, après avoir été initialement composée de personnes de nos associations. La réserve civique permet à toute personne qui le souhaite de s'engager en participant à des missions d'intérêt général, à titre bénévole et occasionnel. Elle favorise la participation de tout citoyen à ses missions. Elle concourt au

renforcement du lien social en favorisant la mixité.

Les domaines d'actions de la réserve civique peuvent être variés : la solidarité, l'éducation, la culture, la santé, l'environnement, le sport, la sécurité ou encore les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel.

La municipalité engagera par la suite une réflexion pour formaliser l'engagement dans la réserve (formation aux gestes de 1^{er} secours, équipement, etc).

Vous pouvez devenir réserviste !
Faites vous connaître auprès de Sylvie Stives au centre social, par mail adultesfamilles@centresocial-chasse.fr ou au 04 78 73 86 22



Pour Cédric Deglise, adjoint à la transition écologique, à la démocratie locale et aux associations :

« Grâce au dynamisme de nos associations, nous avons pu constituer une base solide de notre réserve civique. Aujourd'hui, nous souhaitons ouvrir la réserve aux citoyennes et citoyens. Tous les Chassères motivés à l'idée de rejoindre cette "brigade de solidarité" peuvent se manifester. L'histoire chassère est un vivier d'inspiration solidaire. Désormais, la réserve civique chassère s'installe dans notre paysage. »

UN BUS DES SERVICES PUBLICS À CHASSE-SUR-RHÔNE

Depuis jeudi 25 février 2021, vous pouvez être accompagnés chaque semaine dans la quasi intégralité de vos démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, Assurance maladie...), tous cela en un seul et même lieu, grâce à un bus des services publics.

Ce bus déployé par le PIMMS Isère (Points d'Information Médiation Multiservices) a débuté ses permanences hebdomadaires, jeudi 25 février, place Jules Ferry à Chasse-sur-Rhône (place des écoles). Le principe est simple : une demi-journée par semaine à bord d'un bus, trois médiatrices viennent à la rencontre des habitants de la commune, afin de les accompagner dans la réalisation de leurs démarches administratives, leur faciliter l'accès aux services publics et favoriser leur inclusion numérique.

Le bus et ses médiatrices seront ainsi présents tous les jeudis de 8h30 à 12h sur la place des écoles, pour vous accompagner dans la quasi intégralité de vos démarches (CAF, Pôle Emploi, Carsat, Assurance maladie, La Poste, les impôts, EDF...), tous cela en un seul et même lieu.

Les horaires ont été spécialement adaptés pour correspondre avec le marché hebdomadaire qui se tient sur cette place et avec la venue des nombreux parents qui déposent leurs enfants à l'école. Cela doit vous permettre un accès direct et simple à ce dispositif unique dans l'agglomération viennoise.

La municipalité remercie tous les partenaires en particulier le PIMMS Isère et Vienne Condrieu Agglomération qui finance à 50/50 ce dispositif avec la commune.



Pour Carmela Lo Curto, adjointe à l'action sociale,

« nous nous sommes engagés à faire tout notre possible pour améliorer l'accès aux services publics des Chassères. Nos services publics ont quasiment tous disparu à part la poste, alors même que notre ville est grande et continue de grossir. Beaucoup d'habitants exprimaient leurs difficultés face à certaines démarches et leur complexité, notamment ceux qui ont du mal avec l'informatique. C'est pourquoi, nous avons immédiatement candidaté pour accueillir ce bus des services publics. C'est une grande nouvelle pour la commune et surtout pour les habitants ! »



SÉCURITÉ

Chasse-sur-Rhône rejoint les voisins vigilants



Lors du conseil municipal du 15 mars 2021, les élus de Chasse-sur-Rhône ont décidé d'adhérer au dispositif *Voisins vigilants et solidaires*. Cet outil permet aux habitants de participer activement à la sécurité de leur quartier et de la commune. Il s'agit en effet d'une plateforme d'information entre voisins qui permet de lutter contre les cambriolages. Intéressé.e ? Signalez-vous en mairie.

Voisins Vigilants et Solidaires est un réseau social de voisinage qui permet de lutter contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins. Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la sécurité de leur cadre de vie. C'est également un outil d'entraide aux personnes isolées et de services de proximité entre voisins (prêt d'objets, covoiturage...).

Ce dispositif **100 % gratuit pour les habitants** fonctionne via une plateforme en ligne mais toute information ou alerte peut également se faire de manière extrêmement simple par SMS ou par téléphone via un numéro dédié. Lorsqu'un voisin vigilant note une activité suspecte ou criminelle, il peut ainsi envoyer simplement l'information sur la plateforme, ce qui alertera immédiatement tous les voisins inscrits dans le dispositif. La Mairie va travailler

avec la gendarmerie pour qu'elle puisse également recevoir directement l'alerte.

Ainsi, selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur, **ce dispositif permet en moyenne de réduire de 40 % le nombre de cambriolage sur une commune**. L'abonnement aux services et à la plateforme est de 1 800 € par an pour la Mairie mais il est entièrement gratuit pour les habitants. La plateforme bénéficie également de modérateurs pour empêcher tout abus dans les signalements.



Pour Salah BOUCHAMA, adjoint à la Sécurité,
« On veut lutter contre le sentiment d'insécurité sur la commune qui est principalement dû aux cambriolages. Actuellement les habitants s'envoient les infos sur un groupe Facebook mais c'est malheureusement inefficace. Toutefois, cela démontre un besoin fort ! Dans le même temps, on rencontre souvent les gendarmes qui regrettent d'avoir peu d'informations remontées par les habitants pour intervenir ou mener leurs enquêtes. Ce dispositif doit justement permettre à chacun de faire circuler immédiatement les informations pour rendre plus efficace l'action des forces de l'ordre. C'est un outil complémentaire de nos autres actions en faveur de la sécurité comme le déploiement de la vidéoprotection dès 2021 ou le développement des patrouilles en soirée de notre police municipale grâce à son réarmement. »

LE PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en cours de finalisation

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) constitue l'organisation opérationnelle communale et planifie la gestion de crise en cas de catastrophes majeures naturelles, technologiques ou sanitaires. Il prévoit, organise et structure les mesures à prendre et les moyens à mettre en œuvre.

Tous les cinq ans, le PCS doit être réévalué. C'est pourquoi, la collectivité a fait appel au cabinet GERISK, pour travailler sur la mise à jour et l'intégration de nouvelles données au document. Au delà de l'organisation communale en cas de catastrophe, il contient également les bons gestes et les bons comportements à adopter par les habitants en cas d'alerte (inondation, glissement de terrain, feux de forêts, tempête, séisme, canicule, risque industriel, transport de matière dangereuse, rupture de barrage, risque nucléaire). Lorsque le document sera finalisé, ces informations seront diffusées largement aux habitants et un exercice devrait être organisé sur la commune.

Ce qui va changer

- Faire appel aux bénévoles appartenant à la réserve civique pour s'appuyer sur leurs aides en cas d'incidents.
- S'équiper de petits matériels utilisables (barques, lits de camp, couvertures ou encore matériels de chantier)



Pour Salah BOUCHAMA, adjoint à l'Environnement, à la Sécurité et la prévention des risques
« Il faut toujours être au courant des risques et se préparer en amont pour ne pas se retrouver dépourvu de moyens le cas échéant. Même si ce sont des risques qui sont parfois peu probables, il faut toujours garder à l'esprit que ça peut arriver. Le risque zéro n'existe pas. »

ÉCONOMIE LOCALE

A l'occasion de la journée des droits des femmes, lundi 8 mars, deux portraits de Chassères auto-entrepreneuses sont présentés pour la rubrique économie locale.

LE CROCHET DE MAMILY

découvrez la passion du tricot et du crochet artisanal !

Claire baigne dans l'univers du tricot depuis sa tendre adolescence mais pratique le crochet activement depuis près de deux ans. Après s'être lancée dans la confection de quelques modèles, elle décide de franchir le cap en entamant une reconversion professionnelle. L'occasion de créer sa propre entreprise et vendre ses créations en ligne.

"J'ai commencé par faire de nombreux modèles : châles, bonnets, écharpes, puis après avoir terminé mon financement, j'ai commencé à intégrer mes produits sur un site internet qui s'appelle www.lecrochetdemamily.fr".

Claire revend également par le biais de sa plateforme des accessoires tels que des pelotes, des aiguilles, des boutons. Les pelotes sont faites de matières naturelles en laine ou en coton, plus respectueuses de l'environnement et plus écologiques que les matières telles que l'acrylique ou le polyester.

La créatrice chassère a également opté pour des livraisons à domicile les jeudis après-



midi dans les communes environnantes de l'Isère et du Rhône. *"Ça me permet d'avoir un côté plus direct avec les personnes et offrir ainsi un service qui n'existe pas forcément sur la région".*

Claire dit être ouverte aux idées et propositions, mais pour le moment elle se concentre sur son entreprise et sur les modèles qu'elle nous fera découvrir pour la prochaine saison !

Le +

un site internet qui permet de faire ses achats en ligne en toute sécurité

Le ++

des créations colorées, entièrement fait-main avec des matières respectueuses de l'environnement

Le Coup de cœur

la possibilité d'avoir des tricots sur commande comme un trousseau de naissance personnalisé par exemple !



Le Crochet de Mamily
@LeCrochetdeMamily - Shopping et vente en direct

GEME CONSEILS S'OCCUPE DE TOUT !

Gestion administrative, comptabilité...

Ce qui est un cauchemar pour les uns, est un défi pour les autres ! Priscille Pallac, chassère depuis plus de vingt ans, a trouvé son bonheur en tant que conseillère en gestion. Depuis le 1^{er} janvier 2021, date à laquelle elle s'est lancée en tant qu'auto-entrepreneuse, elle travaille



pour de petites entreprises qui sont ses premiers clients : *« Je vais du conseil jusqu'à l'assistance administrative sur tous les dossiers (comptabilité, lien administratif avec un cabinet d'expertise comptable, montage juridique ...) »*. Au-delà des chiffres et des calculs, Priscille place avant tout la qualité des rapports humains. Ses clients sont souvent à la recherche d'une oreille attentive : *« Beaucoup se confient, souvent je me rends compte qu'ils se délassent de leur stress en me*

parlant, ils me remercient pour leur écoute [...] Le fait d'avoir une personne de proximité, ils prennent le temps et repartent délassés ».

Le +

Un conseil à 360° : Conseil en gestion d'entreprise, accompagnement administratif des TPE, PME, PMI, gestion administrative globale, montage de

dossiers administratifs personnels et professionnels.

Le ++

Conseillère en gestion à proximité et accessible à tout moment.

Le Coup de cœur

Priscille Paillac est d'une grande bienveillance, en bref, une vraie maman de la comptabilité !

TRAVAUX

Restaurant scolaire Joseph Domeyne
 Changement des fours

Ecole Pierre Bouchard
 Installation d'arceaux vélo

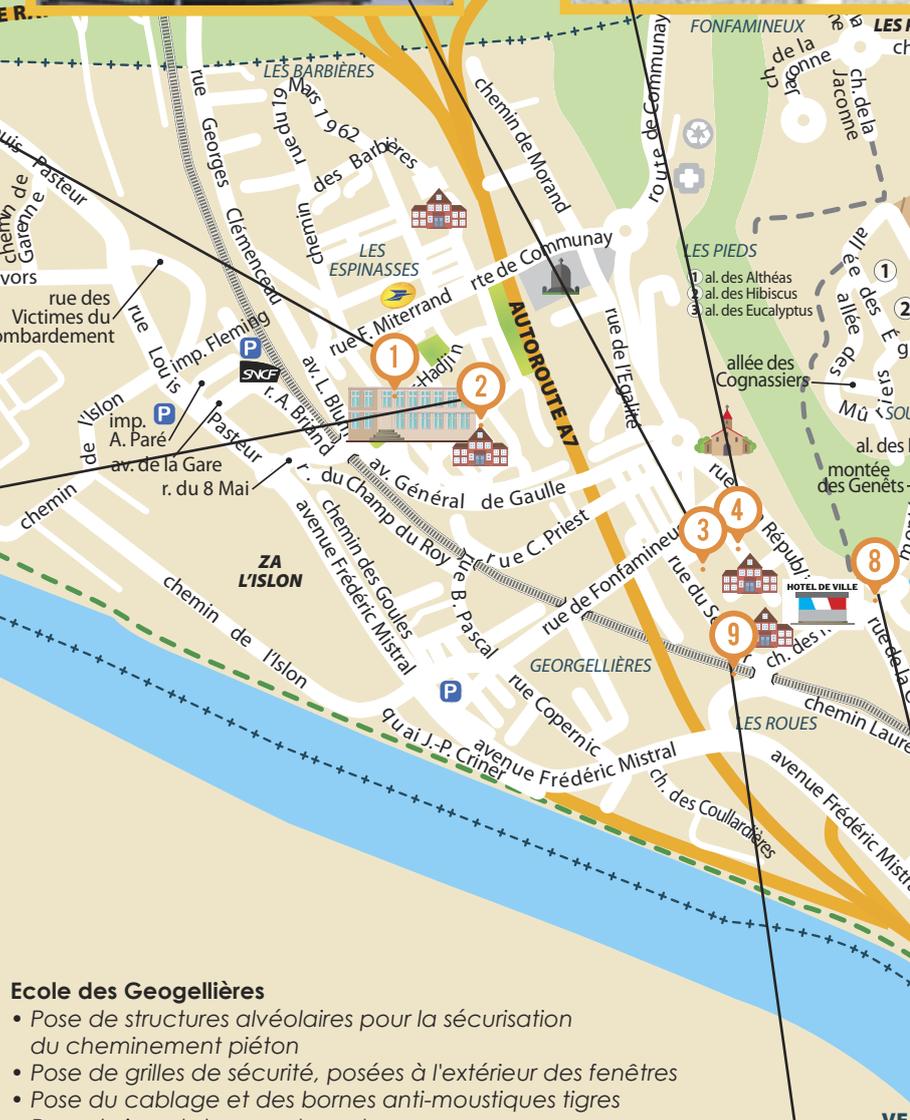


Bâtiment du Château
 Changement de 6 fenêtres



Ecole maternelle du Château

- Changement des fenêtres du rez de chaussée
- Installation d'un point d'eau dans le bâtiment modulaire



Ecole des Geogellières

- Pose de structures alvéolaires pour la sécurisation du cheminement piéton
- Pose de grilles de sécurité, posées à l'extérieur des fenêtres
- Pose du cablage et des bornes anti-moustiques tigrés
- Pose du jeu et de son sol souple



Complexe sportif de Moleye
Plantation de platanes



Pour André Combiér, adjoint aux travaux :
« Durant les vacances d'hiver, nous avons pu avancer sur beaucoup de travaux dans nos écoles, notamment le jeu aux Geogelières, pour le grand bonheur des enfants et des parents ! »



Place Jean Jaurès
Démolition des toilettes publics



Bassin nautique
Plantation d'arbres au bassin nautique



Photo principale couverture : © Eric Laureo

ASSOCIATIONS

LA VIE DE NOS

A.S.R.E.C

En 2021, L'A.S.R.E.C, Association de Soutien à la Rénovation de l'Église de Chasse sur Rhône toujours engagée.

L'Assemblée Générale clôturant 2020 :

Par correspondance, en février, et quasi toute l'équipe reste en place et accueille Madame Antonella Bahachame.

La dernière manifestation :

format inédit pour la **Matinée Tripes et Diots 2021**, dans le respect du contexte sanitaire, en concertation avec Monsieur le maire, Christophe Bouvier, **près de 500 barquettes ont été livrées**. Préparée par Cellery Traiteur, avec la mobilisation de tous nos bénévoles et le soutien et la fidélité des villageois, cette traditionnelle manifestation a été **un succès bouclant le budget travaux de l'année**.

Les prochains travaux : forts du budget 2020 et du résultat de notre première manifestation 2021, nous lançons des travaux de rénovation de la dernière tranche Toitures 2019-2021 pour environ 23 000 € pour l'été.

La prochaine manifestation : Fête de la Saint-Martin. Le dimanche 14 novembre 2021, à la Salle Jean Marion ou en livraison sur Chasse et ses proches environs (maxi 15 km)

Le Président Hervé Saint-Juvin



Pour nous soutenir :

Commande possible de Calendrier magnétique 2021 5€ - Carnet Bloc Note ASREC St Martin de Chasse 5€ - Porte-clés 5€ - Pochette de course 7€

N'hésitez pas à nous contacter :

Bât. Communal le château, rue Wagner, 38670 Chasse-sur-Rhône
asrec@bbox.fr - tél. 0663512028

ASSOCIATION DES DONNEURS DU SANG

L'association des donneurs de sang recherche des bénévoles, afin de renouveler son équipe.

Pour que Chasse conserve sa collecte de sang une fois par trimestre, nous avons besoin de vous. Ce geste de solidarité par excellence doit continuer à pouvoir être pratiqué dans notre ville.

Si vous êtes intéressé, contactez Mme Yolande Roussillon, la présidente roussillyolande@gmail.com ou faites-vous connaître auprès de la mairie.

ASSOCIATION DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le Président et son bureau espèrent que dans ces conditions difficiles et pesantes vous vous portez bien ainsi que vos proches.

Il n'y aura pas de voyage cette année sauf si les conditions à venir le permettent en toute sécurité. Une assemblée générale sera programmée dès que cela sera possible et les adhérents en seront informés par voie postale.

En espérant bientôt vous retrouver lors d'un prochain évènement, prenez bien soin de vous.

Le Président et son bureau.





CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ

NOS TEMPS FORTS !

Carnaval

Cette année pas de Carnaval dans les rues de Chasse... Le centre social a donc organisé un concours de déguisement « à la maison » sur sa page Facebook. De nombreuses familles ont participé ! Le centre social a élu 7 gagnants, et toute l'équipe du centre social est allée à la rencontre de tous les participants le mercredi 3 mars, tous déguisés avec de la musique et des petites surprises pour les enfants.

Bravo a tous nos participants !



Bacs à jardin

Nos jardiniers bénévoles ont profité des frimas de l'hiver pour bricoler des bacs à fleurs et herbes aromatiques aux jardins extraordinaires. Des planches, quelques vis, une belle lasure. Les voici terminées ! Au total 6 bacs, pour la plupart déjà en fleurs.

Venez les découvrir sous le préau du centre social et dans nos jardins.



Projet « ma Web TV à Chasse sur Rhône »

Aujourd'hui, avec l'outil internet, chaque citoyen peut enrichir son désir de s'informer, de se divertir et de se cultiver, c'est pourquoi l'équipe du centre social lance ce projet à Chasse sur Rhône avec plusieurs objectifs : favoriser l'expression citoyenne et participative, permettre l'accès aux pratiques audiovisuelles des Chassères ; et, au travers de ces pratiques, apprendre à utiliser le matériel audiovisuel, découvrir des techniques (image, son, réalisation) et favoriser la connaissance de son environnement, sensibiliser au sens critique. Depuis l'arrêt des actions collectives, le centre social souhaite garder le lien avec les habitants et continuer à proposer des animations par d'autres biais et notamment, sur la page facebook du @Centresocial ChassesurRhône. Equipés d'un studio d'enregistrement, et de matériel spécifique et adapté pour la réalisation de vidéos, nous sommes prêts pour créer avec vous de nouvelles aventures. Vous pourrez vous exprimer, découvrir Chasse-sur-Rhône au fil d'interviews, découvrir des nouvelles pratiques à l'aide de tutos ...



A VENIR !

Récup'Art 2021

Appel à participation !

Bricoleurs ! Artistes en herbe !

Gagnants 4 années consécutives, le centre social participe au concours Récup'art organisé par le Club Léo Lagrange de Vienne. Le thème cette année : « comme une bille ». Le but étant de récupérer des matériaux du quotidien et de les transformer en une réalisation collective et artistique.



Inscriptions au centre social **du 15 avril au 15 mai 2021**. Contactez-nous !

Création d'un Club Nature

Le Club-Nature, activité d'éducation à l'environnement ouvre ses portes en 2021 pour de nouvelles aventures à Chasse sur Rhône... L'objectif est dans un premier temps de proposer aux habitants de la commune des sorties terrain avec un intervenant « nature », pour s'approprier l'environnement naturel dans lequel nous vivons. Mieux connaître la faune, la flore, les zones humides de Chasse...

NOUVEAU



Les inscriptions et renseignements se font auprès de Sylvie Stives au Centre social 04 78 73 86 22 - adultesfamilles@centresocial-chasse.fr

GS CHASSE BASKET

Du basket sans gymnase !

La crise sanitaire nous interdit de pratiquer notre sport dans les gymnases. Qu'à cela ne tienne !

Le Comité du Rhône a eu la bonne idée d'organiser un tournoi virtuel.

Chacun a pu soutenir son club favori. Le GSCB a fait très bonne figure, éliminé en 8^e de finale.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenu, licenciés ou pas, basketteurs ou pas, chassères ou pas. Cette initiative a mis en exergue une valeur qui nous est chère, la solidarité. Même sans gymnase, parfois sans terrain ni panier, nos U9, U11, U13 poursuivent les entraînements à l'extérieur. Travail de course, relais, ateliers avec ou sans ballon, nos jeunes sont plus que motivés !

Espérons que la situation s'améliore vite pour nous puissions tous pratiquer à nouveau notre sport passion.

Laurent Renaud, Président

Retrouvez toutes les infos sur notre site www.gschassecbasket.fr et notre page Facebook
Vous pouvez aussi nous contacter par mail : gscbasket@orange.fr ou téléphone : **06 37 30 55 66**



LES SAUVETEURS DE CHASSE



Après une saison blanche de compétition en 2020 pour nos rameurs et joueurs (excepté pour nos jeunes), nous espérons que 2021 débute avec de meilleures perspectives.

Cependant notre société reste fortement active pendant cette pandémie et prépare tout de même sa saison, réunion et entraînement en visio, entraînement au sol en extérieur en fonction de la météo pour nos joueurs et sur l'eau pour nos rameurs dans le respect des protocoles sanitaires.

Ces actions nous permettent de conserver un effectif stable au niveau de nos jeunes pratiquant qui attendent avec impatience le début de saison.

Notre course de Barque reste au calendrier au samedi 24 avril 2021 au bassin, espérons que nous puissions la maintenir avec un protocole sanitaire

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre site internet, nos pages Facebook et Instagram



RUGBY CLUB DE CHASSE SUR RHONE

Clap de fin pour la saison du Rugby Club de Chasse...

Vendredi 26 février, la Fédération Française de Rugby a décidé d'arrêter les compétitions pour le rugby amateur. En résumé, saison blanche pour tous les clubs pas de montées et pas de descentes. Pour le R.C.C.R. la saison 2020/2021 se résume à 4 rencontres et autant de victoires. Sur le plan sportif le préjudice est difficile à quantifier à ce jour. Il est certain que l'arrêt des compétitions durant deux saisons de suite va porter un coup fatal à certains petits clubs régionaux par la perte de licenciés qui trouveront refuge par la pratique d'autres disciplines.

Pour en revenir au RCCR, pour la seconde année consécutive il ne pourra organiser son vide grenier par manque de visibilité sur l'avenir.

Cette énorme manifestation appréciée par la population locale et des communes limitrophes est un manque à gagner très important sur sa trésorerie. Malgré tout la subvention accordée par la municipalité et surtout le soutien sans faille de nos partenaires que nous remercions de leur confiance permettra au club de pouvoir préparer la prochaine saison plus sereinement en formulant l'espoir qu'elle se déroulera normalement.

Pour préparer son avenir le club est à la recherche de nouveaux bénévoles afin de renforcer sa structure. Alors si vous êtes anciens joueurs, parents ou personnes intéressés à consacrer un peu de votre temps à l'essor du club, soyez les bienvenus. De plus son école de rugby* essaie de se renforcer pour assurer la relève en sachant qu'en 2023 notre pays est en charge de l'organisation de la prochaine Coupe du Monde, événement planétaire qui va certainement susciter des vocations auprès des enfants. En sachant aussi que les stades de Lyon et de St Etienne accueilleront des rencontres.

Vous êtes intéressés, alors venez assister à notre assemblée générale qui se déroulera le samedi 24 avril à 10h salle Jean Marion, nous serons heureux de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions et vous fournir tous les renseignements que vous désirerez savoir. Le rugby, école de la vie, du respect, du courage, du partage, du dépassement de soi et de la convivialité, les dirigeants du R.C.C.R. sont prêts à vous accueillir alors venez nous rejoindre. Sportivement,

René Gonon, directeur du R.C.C.R

* Renseignements et inscriptions tous les samedis de 10h à 11h30 au stade sauf durant les congés scolaires.

ECOLE DE MUSIQUE

La saison musicale 2020/21 se poursuit en présentiel pour nos élèves mineurs uniquement (en distanciel pour les adultes), et nous avons pu réaliser plusieurs concerts virtuels (on s'adapte, encore et toujours ...) en attendant de pouvoir tous nous retrouver.

La vie de l'école

Nous avons donc enregistré, dans les conditions d'un vrai live, une scène ouverte virtuelle de nos élèves que vous pouvez retrouver sur notre site internet (photo ci-dessous).



Et à défaut de pouvoir se produire en concert dans leurs différents projets artistiques annexes, l'équipe pédagogique vous a également concocté un petit clip sur un titre de Jamiroquai (Photo 2). Show must go on !

Musi'Classik

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes en train de préparer l'enregistrement de « Musi'Classik » Virtuel. Celui-ci sera diffusé sur Youtube fin mars. Pour rappel, Musi'Classik est une carte blanche à nos grands élèves dans un esthétique musicale classique.

Musi'Colors

La période des festivals approche ! Oui, mais avec les incertitudes que nous connaissons tous... Que l'on soit un gros ou un petit festival, nous avons tout de même besoin de nous projeter. Y'aura-t-il une édition 2021 de Musi'Colors ? Nous l'espérons tous et

nous y travaillons. Une formule adaptée ? Sans doute, mais un Musi'Colors tout de même !

Alors nous vous donnons rendez-vous les 5 et 6 juin au bassin nautique de Chasse-sur-Rhône, pour ce qui sera, nous le souhaitons de tout coeur, une belle occasion de nous retrouver !

Plus de détails très prochainement...

Damien Gomez

Ecole de Musique de
Chasse-sur-Rhône
Le Chateau
38670 Chasse-sur-Rhône

www.emchasse.com
direction@emchasse.com



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Au moment où nous écrivons ces lignes, toutes nos sections enfants et adultes sont en suspens, et nous voulons croire que quand vous lirez cet article nous aurons tous repris nos activités sportives et culturelles, en voici un petit rappel :

• Amitié : tous les jeudis de 14h à 17h

Nous en profitons pour faire un petit clin d'œil à nos anciens, nous espérons les revoir très bientôt en pleine forme. Nous savons que Jules et Françoise prennent régulièrement de leurs nouvelles et nous les en remercions.

- Badminton : les lundis, mercredis et vendredis à partir de 18h
- Country : les jeudis
- Danse moderne : les lundis,
- Fitness : les lundis, mardis et jeudis
- Gym Aquatique : les mercredis
- Gym Douce et Stretching : les lundis, mardis et vendredis
- Gym Sportive : les mardis et mercredis
- Hip hop : les mercredis
- Judo : les mercredis et vendredis
- Patrimoine : tous les 2^{èmes} mercredi du mois
- Yoga : les jeudis
- Zumba : les lundis et jeudis

Consultez notre site : www.mjcchasse.com pour les horaires de chaque section.

Si nous avons la chance de reprendre nos activités, nous vous informons que nous ferons respecter les protocoles sanitaires requis.

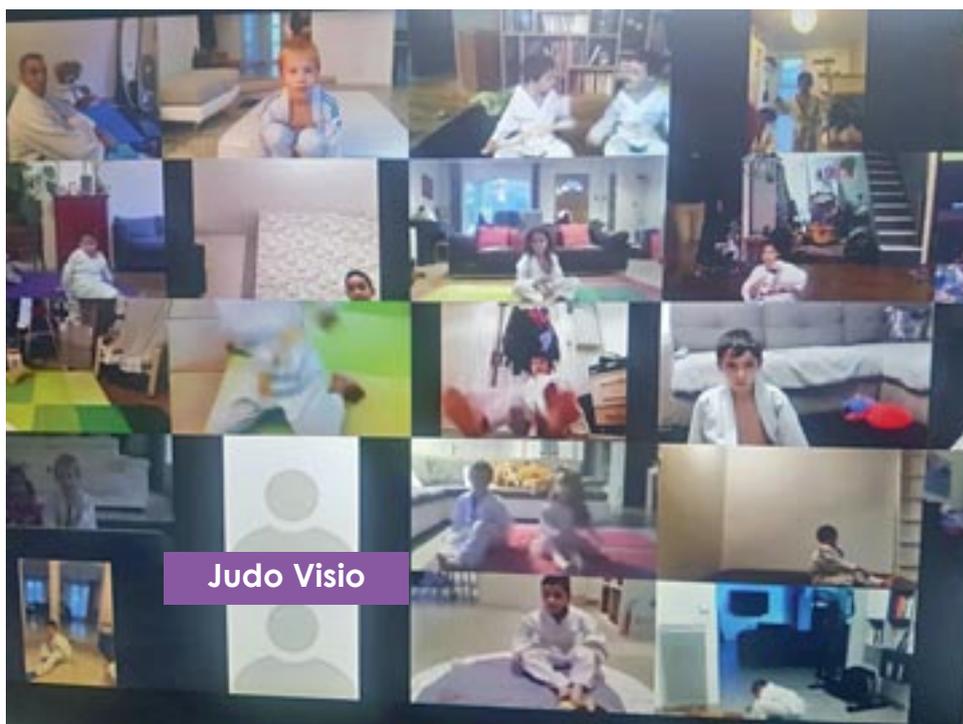
Nous avons l'espoir de pouvoir organiser notre **8^{ème} Biennale du Sentier Art Nature « Le Gorneton » qui devrait se dérouler du 24 au 29 mai 2021.** Les organisateurs de cet événement sont déjà dans les starting-blocs afin de pouvoir concrétiser au mieux ce nouveau projet. Actuellement, les personnes de la commission sont dans la sélection de la future affiche et celle des projets Land Art* envoyés par plusieurs artistes.

Malheureusement, nous ne pourrons pas vous proposer notre Festival de Danses, mais nous réfléchissons à nous retrouver autour d'un événement festif qui pourrait tous nous rassembler bien évidemment si nous en avons les autorisations.

D'ici là prenez soin de vous et de vos proches.

La présidente Adèle PERRIN,

*Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature. Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle ; ainsi, certaines œuvres ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos.



Section judo

Depuis la mi-janvier 2021 les cours de judo ont dû s'arrêter, les professeurs de judo essaient d'accompagner les enfants le mieux possible avec des cours en Visio. Nous tenons à féliciter tous les enfants qui participent régulièrement **au Judo Visio**, ils font preuve de beaucoup de patience, de détermination. Ce sont des valeurs que l'on retrouve dans notre code moral.

Le judo ne s'est pas arrêté pour tout le monde, **la ligue AURA a mis en place des formations pour les professeurs de judo**, auquel nous participons activement pour améliorer encore le contenu des séances.



Dayyan et Darcel Yandzi (Champion d'Europe, médaillés mondiale, entraîneur national) lors du stage à Ceyrat (63)

Nous avons aussi **deux athlètes listés Haut Niveau, Justine Ferry** membre du Pôle France Strasbourg et **Dayyan Boulemtafes** qui est listé haut niveau mais sans être en structure fédérale, une performance car c'est le seul de notre région.

Dayyan partage son temps entre le lycée St Charles à Vienne où il est en classe internationale et les entraînements de judo quotidiens entre Grenoble, Lyon et Chasse.

Au mois de février il a été sélectionné pour participer à un stage à Ceyrat (63) regroupant tous les Sport-études de la région (Lyon, Grenoble et Clermont Ferrand) lors des tests-match organisés à cette occasion.

Dayyan terminera 1^{er} de sa poule.

Prochain rendez-vous : **les tests-match nationaux à Marseille** avec tous les Sport-études de la moitié sud de la France. En attendant nous espérons que lors de la publication de cet article, nous aurons retrouvé le chemin des tatamis, pour pouvoir pratiquer, former et s'épanouir tous ensemble.

Courage et résilience encore des valeurs du judo !

Les professeurs : Adel et Jean-Luc



Justine et Dayyan (sportifs de haut niveau)

COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

Nous sommes un peuple de résistance, qui sort toujours grandi de ses épreuves. Après le génocide de 1915, cette nation que l'on croyait vouée à la disparition, réduite à une poignée d'orphelins s'est, en moins de 50 ans, reconstituée en une diaspora puissante et organisée. Plus tard en 1991, après le tremblement de terre trois ans auparavant (25 000 victimes), le peuple qui aurait dû se réfugier dans le chagrin s'est relevé et construit un état indépendant.

En 1992-1994, alors que la faim, le froid, l'isolement de tous ces adversaires réunis devaient réduire cet état naissant à néant, son armée de volontaires, pratiquement sans arme mais à la volonté de fer, a vaincu des forces quatre fois supérieures pour garder à l'Artsakh (Karabagh) ces contours qui ont toujours été les siens. Il faut savoir que cette région ancestralement Arménienne avait été offerte à l'Azerbaïdjan par Staline en 1921.

Alors que l'on pouvait penser que l'Arménie pouvait être cette nouvelle nation d'accueil, la haine et la guerre de l'Azerbaïdjan et de la Turquie d'Erdogan, appuyés par des mercenaires djihadistes de Syrie, se sont abattus à partir du 27 septembre 2020 sur l'Artsakh. Pendant 43 jours, un tapis de bombes à sous-munitions, de bombes au phosphore, de drones kamikazes ont été lancés sur des jeunes soldats qui se seront battus courageusement contre des ennemis mieux équipés et dix fois supérieurs en nombre.

L'Arménie est seule et pauvre, cette guerre vient de nous le rappeler cruellement. Personne ne nous a tendu la main et personne ne le fera.

Qui reste-il pour nous défendre ? NOUS !

Seule l'union du peuple Arménien et de sa riche diaspora permettra, par l'envoi de fonds réguliers, de faire face à tous ces dangers. Par un élan de solidarité, la communauté Arménienne de Chasse-Givors et ses quelques membres, ont déjà contribué financièrement à cet effort.

Aidez-nous, afin de sauver cette chrétienté tellement mise à l'épreuve dans cette région.

Le président, M. Tchoulfian

Samedi 24 avril 17h :
Commémoration du génocide arménien
Square Sarkis Tchoulfian

Dimanche 25 avril :
Matinée feuilles de vignes uniquement au prix de 4,5 euros
la part de 12 feuilles. Uniquement sur commande.

Tél : 04 78 07 12 37 ou 06 07 72 87 17

INFOS

Les élus visitent l'entreprise SIRA

SIRA fait partie de Sarpi-Veolia, leader européen du traitement et de la valorisation des déchets dangereux.

SIRA, est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, SEVESO seuil bas, implantée depuis 40 ans sur la Z.I. de l'Islon à Chasse sur Rhône.



Le maire, Christophe Bouvier et Pascal Feliciano, directeur de Sarpi, lors de la visite.

Sa spécificité est le traitement des effluents industriels :

- par **voie biologique** (déchets dangereux liquides organiques : huiles solubles, eaux lessivielles)
- **par détoxification** (déchets dangereux liquides minéraux : acides de décapage, bases chromatées).

M. le Maire et M. Bouchama, adjoint à l'Environnement et la Prévention des risques se sont rendus sur place pour une présentation de l'entreprise. L'objectif était également d'échanger sur les nuisances olfactives qui impactent régulièrement les habitants. Depuis début mars, des travaux ont été réalisés pour traiter au mieux ces nuisances. De même, des travaux ont été lancés depuis quelques années pour remplacer les anciens systèmes d'aération de trois réacteurs par des systèmes fonctionnant avec de l'oxygène pur. Une campagne de mesures a montré que ce nouveau système permet de diminuer de 90% les composés organiques volatiles (COV) émis.

Nouveaux arrivants : signalez-vous !

Vous venez d'arriver sur la commune ? Signalez-vous en Mairie, Place Jean-Jaurès. Vous pourrez faire vos démarches d'inscription sur les listes électorales et recevoir de la documentation utile sur la ville de Chasse.

Bienvenue à Pierre-Marie Charlemagne, nouveau conseiller municipal minoritaire

Malik Maouche de l'équipe « Agir ensemble pour Chasse » a donné sa démission le 12 mars à la fois pour son mandat de conseiller municipal ainsi que pour son mandat de conseiller communautaire. Il s'agit de la 8^{ème} démission au sein du groupe « Agir ensemble pour Chasse ». Lors du conseil municipal du 19 Avril, Pierre-Marie Charlemagne sera installé en tant que conseiller municipal. Yoanne Caffier occupera le poste de conseiller communautaire au côté de Catherine Martin et Christophe Bouvier également membres du conseil communautaire en remplacement de M. Maouche.

INFOS

POUR

Bienvenue à Joëlle Rollat

La collectivité est heureuse de vous faire part de l'arrivée de la nouvelle directrice des ressources humaines, Joëlle Rollat. Avec plus de vingt ans d'expériences en collectivité territoriale, Joëlle rejoint une seconde fois les services municipaux de Chasse puisqu'elle les avait déjà intégrés par le passé de 2013 à 2018. Responsable des services de médecine statutaire à la Métropole de Lyon pendant près de deux ans, Joëlle a décidé de renouer avec son cœur de métier qui sont

les ressources humaines et de profiter à nouveau d'une collectivité à taille humaine :

« J'avais envie de retrouver un lien humain et d'avoir un contact avec les agents ».

Joëlle intègre la collectivité avec de nouveaux objectifs : « Avec la loi de la transformation de la fonction publique d'août 2019, il y a de nouveaux dispositifs à appliquer, on va les écrire ensemble pour pouvoir les appliquer ».



Élections régionales et départementales les 13 et 20 juin 2021

Du changement dans les bureaux de vote.

Les élections régionales et départementales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées aux 13 et 20 juin 2021, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Par arrêté préfectoral, les bureaux de votes ont été déplacés :

Le bureau de vote numéro 1 initialement en Mairie sera déplacé au *Gymnase Municipal, 213 rue du Sentier*.

Le bureau de vote numéro 2 initialement au Château sera déplacé au *centre social Paul Vittoz, chemin des Barbières*.

Le bureau de vote numéro 3 initialement au restaurant scolaire sera déplacé au *gymnase municipal, 213 rue du Sentier*.

Qui élit-on ?

Les électeurs désigneront :

- **leurs conseillers régionaux**, en charge notamment :

- du développement économique ;
- de l'aménagement du territoire ;
- des transports non urbains notamment les TER, ports et aéroports ;
- de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

- **leurs conseillers départementaux**, en charge notamment :

- de l'aide sociale, dont la protection

de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA) ;

- des routes départementales ;
- des transports scolaires ;
- de la gestion des collèges.

Quelles sont les conditions pour pouvoir voter ?

Il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2020. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (d'une mairie ou consulaire) pour pouvoir voter. Vous devez présenter obligatoirement les documents suivants :

- Carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande) ou le passeport français valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- Ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Rendez-vous en mairie, un formulaire CERFA vous sera donné à remplir accompagné des documents fournis. En cas de changement d'adresse, pensez à faire la démarche auprès de la mairie de votre commune.

Jeudi 3 juin :
date limite d'inscription dérogatoire sur les listes électorales



Contacts utiles

MAIRIE

Hôtel De Ville • Place Jean Jaurès
Tél : 04 72 24 48 00
accueil.mairie@chasse-sur-rhone.fr

Accueil du public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h30
Mardi : 8h30 - 12h / 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

Permanences

Service urbanisme :

sur rendez-vous au 04 78 81 49 23

AXA : un jeudi par mois de 9h à 12h

BUS France service : tous les jeudis matin de 8h30 à 12h

Bibliothèque

Drive (hors couvre-feu) du mardi au vendredi en fonction des disponibilités respectives

ENVIRONNEMENT

Sitom Sud Rhône (Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères)

Tél : 04 72 31 90 88

www.sitom-sud-rhone.com

Déchetterie

Lundi au vendredi :

9h-12h ; 14h-18h

Samedi : 9h-18h

Carte nominative en mairie

Accès possible aux autres déchetteries du Sitom

Collecte des bacs gris (ordures ménagères) : tous les mardis

Collecte des bacs jaunes

(tri sélectif) : un mercredi sur deux

→ Bons de commande de bacs

et composteurs en Mairie

CONTACTS URGENCES

Depuis un

téléphone portable : 112

Samu : 15

Police Nationale : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 37 20 12 80

447, route de Chasse

Police municipale : 06 60 30 22 22

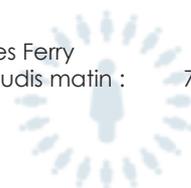
06 32 41 43 40

Allo Enfance maltraitée : 119

MARCHÉ

Place Jules Ferry

Tous les jeudis matin : 7h-12h



ETAT-CIVIL

Un bébé est né à Chasse !

Astrid Avakyan et Ousseynou Samba sont les heureux parents de la petite Aby, âgée aujourd'hui de 3 mois et née à Chasse-sur-Rhône !

Un évènement historique puisque l'accouchement devait être prévu à l'hôpital. Après quelques légères contractions Mme Avakyan a commencé à préparer ses affaires, mais les voyant devenir de plus en plus douloureuses, la maman n'a pas eu d'autre choix que d'accoucher chez elle.

« Mon conjoint est arrivé à 11h15, prêt à partir à la maternité !
Je lui ai répondu que c'était impossible car j'étais immobilisée, il a donc appelé les pompiers mais a supervisé seul mon accouchement. »

Une chance pour cette maman infirmière puéricultrice et qui a pu guider les gestes de son compagnon du début à la fin.

Bravo aux parents pour leur courage et leur sang froid.



Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr

Bienvenue à...

2020

AUBERT Adrian
BELAID Yanni
BENER Ayla
BOUCHARD SALAS Léna
CARON Ivan
COVASA Ziana
FIGHER Sebartian
FRINCU Nicolas
HOSSINI Quassim
ILGHET Safouane
MAITO Remy
MARA Marianne
OLIVIER Morgan
PROIA Alessio
QUINTANILLA PRAT Calie
ROLEWSKI Zélie
SOLACINI Ezio
TAPIAS Victoria

2021 - 1^{er} trimestre

BOUKHARI Manel
DOS SANTOS CURTO Diego
SAMBA Aby
née à Chasse (voir photo)
VULIN Tony
ORDONEZ Lino
LAMBERT Jacob

né(e) le

lundi 27 juillet
mardi 26 mai
jeudi 29 octobre
vendredi 5 juin
vendredi 18 septembre
vendredi 16 octobre
samedi 13 juin
vendredi 06 mars
lundi 21 décembre
mardi 18 août
vendredi 30 octobre
samedi 12 décembre
lundi 27 juillet
vendredi 16 octobre
jeudi 16 janvier
vendredi 16 octobre
jeudi 27 février
samedi 20 juin

né(e) le

lundi 4 janvier
lundi 4 janvier
lundi 4 janvier
lundi 25 janvier
vendredi 5 mars
samedi 13 février

Ils nous ont quittés...

2020

BAUD Michel
BAUD Pierre
BOUCHARD Jacques "Jacky"
BUFFERNE Marie née BEAUJELIN
BURKHARD Lucien
CLEUX Michèle née FEROUSSIER
COCHET Constance née BOURNE
COMBALUZIER Gilbert
CORNELIO Michel
COSTANZA Gaetano
DAL GOBBO Bruno
DAUMAS Nadia née BLAMES
DREVON Anne-Marie née CHARVIN
DREVON Roger
DURAND Emilia née BAIA
ESTEVAN Joseph
GOMIERO Marius
GUILLOT Anelle née CHARRIER
KARMINSKI Jean-Pierre
KRIKORIAN
née KOUZOUBACHIAN Nounia
LAURENT Jadwige née ZOK
MANCINI Jean-Jacques
PAPARELLA Joel
PAPARELLA née TERRASSE Solange
PELLET Marguerité née VIENNOIS
RAMONI Andrée née GUILLEMINOT
ROCHER Renée née BOS
RODRIGUEZ DA ROCHA José
ROLLAT Odette née ARGOUD
ROUCHON Rose née REBOREDO
PETITHORY Jean
SANFILIPPO née GARCIA Lucia

décédé(e) le

vendredi 21 février
mercredi 6 mai
vendredi 6 novembre
mardi 31 mars
samedi 9 mai
jeudi 4 juin
lundi 1 juin
vendredi 25 septembre
jeudi 12 novembre
lundi 3 février
vendredi 27 novembre
mercredi 6 mai
dimanche 20 septembre
mercredi 8 avril
lundi 24 août
dimanche 1 novembre
lundi 31 août
lundi 13 avril
lundi 11 mai
mardi 29 décembre
vendredi 18 décembre
mercredi 29 juillet
vendredi 25 septembre
jeudi 12 mars
jeudi 10 septembre
mercredi 19 août
dimanche 20 décembre
vendredi 9 octobre
mardi 28 avril
mardi 24 novembre
jeudi 24 décembre
vendredi 14 février

2021 - 1^{er} trimestre

GOUTTONOIRE Robert
MOLINARD née BLAIN Odette
RIGO née BUISSON Gilberte

décédé(e) le

mardi 9 février
vendredi 12 février
lundi 18 janvier

Félicitations à...

2020

PAPARELLA Joël et GALLIOZ Amelie
MINASSIAN Yoan et VALLON Lisa

mariés le

Mercredi 19 août
Dimanche 11 juillet

DU COTÉ DE L'AGGLO



La qualité de l'eau

L'eau distribuée au robinet de chaque habitation fait l'objet d'un traitement spécifique pour la rendre potable. Les installations sont suivies de manière régulière et rigoureuse par les exploitants en charge de la production de l'eau. En plus des auto-contrôles faits par l'exploitant, le contrôle sanitaire de l'eau potable réalisé par l'Agence Régionale de Santé fait de l'eau l'un des produits alimentaires les plus contrôlés en France.

À titre d'exemple, le réseau d'alimentation de Vienne a fait l'objet de 63 prélèvements et analyses dans le cadre du contrôle sanitaire en 2019. Toutes les analyses étaient conformes. De plus, le système de chloration a récemment été fiabilisé grâce à l'ajout de « chloration relais » en différents points du réseau, permettant de garantir une teneur suffisante en tout point du réseau de distribution.

Principaux paramètres psycho-chimiques	Interprétation
NITRATES Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.	Bonne qualité
BACTERIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes	Bonne qualité
ARSENIC Élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre	Bonne qualité
PESTICIDES Substances chimiques utilisées, le plus souvent pour protéger les cultures ou désherber	Bonne qualité
DURETE Teneur en calcium et en magnésium. La dureté s'exprime en degré français	Eau moyennement calcaire

- 1 bouteille parcourt en moyenne 300 km avant d'arriver sur la table du consommateur, un impact environnemental fort.
- Seulement 1 bouteille plastique sur 2 sera ensuite recyclée.
- Les déchets des bouteilles représentent 10 kg par personne et par an.

Le prix de l'eau

En 2017, 51 % des français ont déclaré boire de l'eau en bouteille tous les jours ou presque selon l'Observatoire de l'eau (baromètre Cieau/Tns-Sofres 2017), ce qui représente 7 milliards de bouteilles d'eau vendus chaque année en France.

Toujours selon l'Observatoire de l'eau (baromètre Cieau/Tns-Sofres 2017), 1 litre d'eau en bouteille coûte en France de 100 à 400 fois plus cher qu'1 litre d'eau du robinet.

Plus précisément sur notre territoire :

Comparatif des prix de l'eau

- Tarifs moyens Agglo (part eau en TTC) : 0,0041 €/L
- Eau de source marque distributeur à 0,18 €/L soit 81 fois plus cher
- Eau minérale grande marque 0,27 €/L soit 121 fois plus cher

En résumé, l'eau du robinet :

- Un produit local,
- Une qualité contrôlée régulièrement,
- Une faible empreinte écologique,
- Et à moindre coût.

Vienne
 Condrieu
 Agglomération



TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

Ce début d'année nous permet de dérouler notre programme :

- **Vote du budget primitif sans emprunt, sans hausse des taux d'imposition, gage d'une parfaite maîtrise de nos dépenses ;**
- **Des premiers investissements d'ampleur jamais réalisés sur la commune :** agrandissement de la cour d'école du Château, plan de lutte contre les moustiques, vidéoprotection ultramoderne, bus des services publics...
- **Une concertation citoyenne innovante** sur le projet de la cour d'école ;
- **La reprise en main du développement de la commune** totalement abandonné durant la précédente mandature. Elle a ainsi

accordé 4 permis de construire en même temps, dont 3 dans le même quartier (centre-bourg), pour près de 300 logements. Rien n'avait été anticipé pour accueillir les près de 750 habitants qui vont arriver simultanément sur la commune (soit une augmentation brutale de la population de 12 %) alors que nos voiries, nos réseaux dans le quartier ainsi que nos écoles saturent déjà. Malgré ça, les oppositions votent contre la protection du quartier du Champ du Roy qui nous permet d'y contrôler les constructions. Ubuesque !
Nous travaillons désormais au quotidien

avec l'agence d'urbanisme de Lyon, les promoteurs et les bailleurs afin de réguler ce développement qui va se poursuivre et mettre à niveau nos équipements publics. Prochains engagements à concrétiser, la création d'un conseil citoyen puissant et les premières réflexions sur l'agrandissement de Pierre Bouchard sur lesquelles vous serez comme toujours consultés.

Groupe majoritaire Chasse Nouvelle Ère.
Retrouvez-nous sur Facebook @Chasse Nouvelle Ère ou sur <http://www.chassenouvelleere.fr/>

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

Nous avons décidé, lors du dernier conseil municipal, de voter contre le budget proposé, car il prévoit une augmentation de plus de 400 000 € des charges de personnel par rapport au réalisé en 2019, soit + 13%, en contradiction avec les recommandations de la Cour des comptes de réduire les frais de fonctionnement d'une part, mais aussi en contradiction avec le programme de la nouvelle majorité. Relisez le document « Un vrai programme ». Une diminution des charges de fonctionnement aurait permis d'augmenter l'investissement, qui cette année ressemble à une peau de chagrin,

il est sans ambition. Vous avez pu constater que rien n'a changé depuis juillet dernier aucune action, beaucoup de communication, où sont les actions !!! Malgré une étude de la circulation, réalisée par l'ancienne municipalité, nous n'avons vu aucun changement pour faciliter et sécuriser la mobilité de la population de notre ville alors que les problèmes se sont fortement aggravés.

La municipalité a décidé l'agrandissement de l'école élémentaire de Chasse qui est déjà le plus gros établissement de l'Isère !!!

Les parents éprouvent déjà des difficultés pour se garer, ce qui occasionne de l'insécurité routière, qu'en sera-t-il après l'agrandissement ?

Beaucoup de décisions prises sans aucune concertation citoyenne comme annoncé en début de mandat !!!

Facebook : @agiresemblepurchasse38
Mail : agiresemble.purchasse@gmail.com
Tél. : 07 49 59 07 91

GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

ON NOUS VEND DU REVE, LE REVEIL SERA BRUTAL !

Les charges de fonctionnement s'envolent ! Qui paiera la facture ?

Le Maire annonce en Conseil que « cette année » les impôts locaux n'augmenteront pas. Inquiétante précision compte tenu de sa promesse électorale... Notre groupe a refusé de voter le budget : outre l'expansion des charges de personnel, le détail des comptes n'est envoyé que 4h avant le vote ! Cela aurait été de l'amateurisme d'accepter de voter, même contre ! **L'urgence climatique sert de justification à des décisions bancales**, comme « renforcer le résidentiel social » au quartier Champ du

Roy. Donc, entasser des habitants dans une zone potentiellement dangereuse = Agir pour le Climat... C'est prendre les Chassères pour des imbéciles !

Concertation illusoire ! On consulte la population sur le nom des rues mais pas sur un accord avec la ville de Givors pour installer un téléphérique (site EELV du Rhône). Quel habitant du Quartier du Rhône acceptera le passage de voyageurs au-dessus de sa terrasse !?

Le Maire traite son opposant politique de menteuse dans la presse car elle dénonce le passe-droit accordé à la péniche amarrée !

Choquant ! Il a admis en Conseil Municipal avoir eu connaissance des éléments du dossier. Nos arguments sont fondés et vérifiables.

Le Maire semble surtout vouloir briller par sa présence dans les médias ! Utiliserait-il la Ville et ses habitants comme simple tremplin politique ?

Muriel DANIELE, Laurence BRUMANA, Elvis CULIBRK, Pascal ESTATOF
Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout

PATRIMOINE

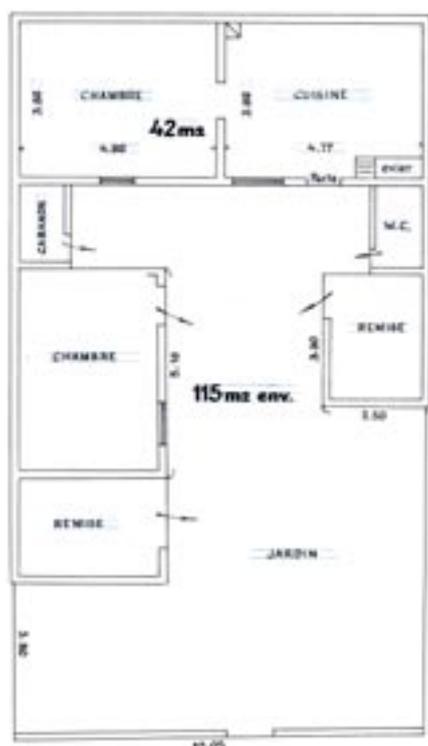
« Le Cantonnement »



Vue aérienne du cantonnement et du Château



Vue des jardins



Plan du N° 350

Le cantonnement date de 1917 quand il a fallu loger les prisonniers allemands qui travaillaient pour les Hauts-Fourneaux.

Puis après la guerre, les Hauts-Fourneaux qui avaient besoin de beaucoup de main d'œuvre ont fait venir nombre d'immigrés de tous horizons. Ils étaient logés dans ces baraquements avec d'autres personnes de la commune.

Ces baraquements étaient plus ou moins confortables, sans doute moins que plus, mais il y avait une vie intense et beaucoup de solidarité. Des commerces s'y sont installés : les épiceries Vassiliadis, Bédirian, Brumana, Tchoufian ; les établissements Grascia, le salon de coiffure de Mme Torrossian, la charcuterie de Maurice Durier et la boulangerie Porcher.

Aussi, malgré la vétusté, on peut affirmer que les habitants du Cantonnement étaient heureux et que ce n'est pas sans nostalgie qu'ils ont vu démolir ces bâtiments.

En 1974, la commune se porte acquéreur de l'ensemble des bâtiments pour une rénovation totale du quartier.

En 1988, les derniers baraquements sont démolis pour laisser la place à de nouvelles petites maisons et un nouveau bâtiment.

Certains passages sont extraits du livre « Racines et réalités de Chasse sur Rhône » de Mme Janine Bouillet

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC

PanneauPocket : toutes les infos de la commune dans votre poche !

La municipalité s'est engagée à plus de proximité entre la collectivité et les Chassères.

Après la page Facebook "Ville de Chasse-sur-Rhône", voici l'application mobile PanneauPocket.

Grâce à cette application totalement gratuite, les habitants pourront bénéficier d'informations directement sur leur smartphone :

- Alertes,
- Arrêtés préfectoraux,
- Alertes météo,
- Coupure réseau,
- Conseils municipaux,
- Evénement de la vie quotidienne,
- Manifestations etc

Une application 100 % gratuite, anonyme et sans aucune publicité !

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste.
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir". Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

Google Play, App Store, AppGallery



Vous n'êtes toujours pas abonné à la page Facebook ?

Alors rejoignez-nous sur la page Ville de Chasse-sur-Rhône pour y suivre toutes les actualités !



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr
sous réserve des contraintes sanitaires

avril 2021

Samedi 24 avril
Course de barques au bassin nautique organisé par les Sauveteurs de Chasse

mai 2021

Samedi 8 mai
Cérémonie du 8 mai 1945

Jeudi 20 mai
Permanence AXA à la Mairie

Du mercredi 24 au lundi 29 mai
8^{ème} Biennale du sentier Art nature « Le Gorneton »

juin 2021

Samedi 5 et dimanche 6 juin
Mus'Colors au bassin nautique organisée par l'Ecole de Musique

Jeudi 17 juin
Permanence AXA à la Mairie

juillet 2021

Mercredi 14 juillet
Cérémonie du 14 juillet

Mercredi 21 juillet
Ciné-été